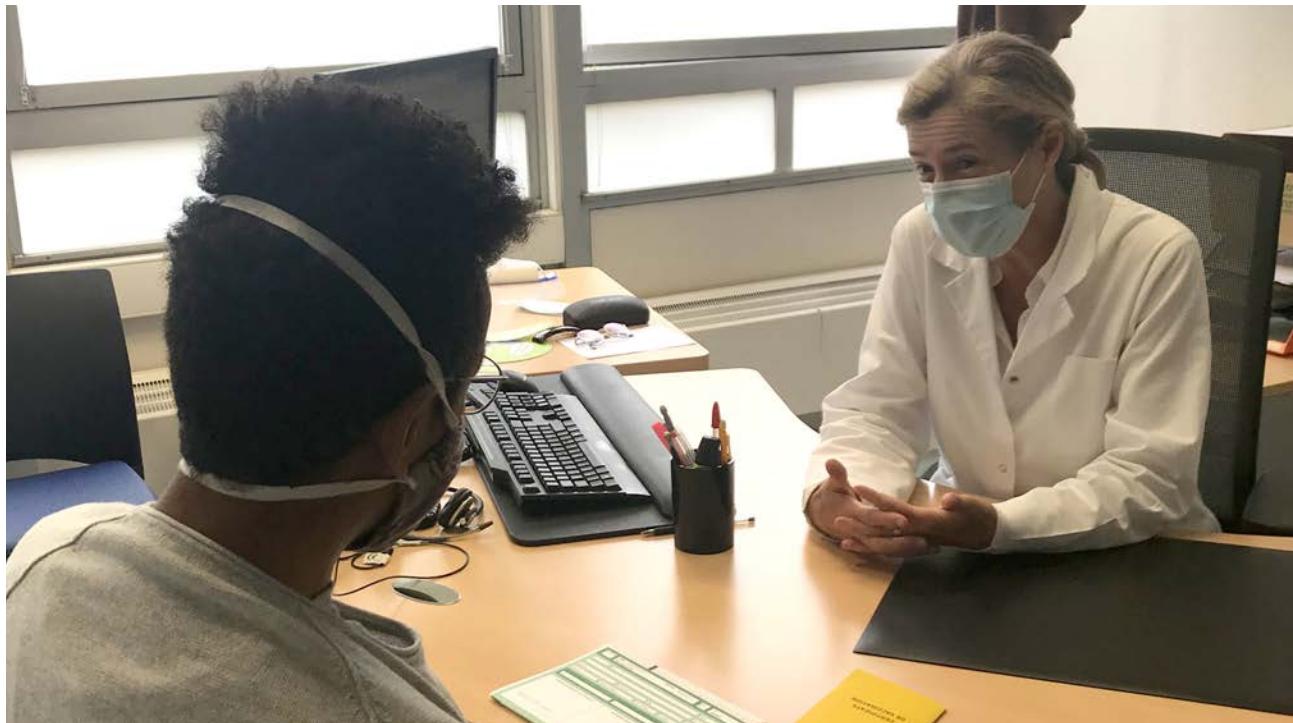




**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Centre d'examens de santé
d'Ille-et-Vilaine



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DU CENTRE D'EXAMENS DE SANTÉ
2020**

Bouleversée par la pandémie du COVID 19, l'activité du centre d'examens a singulièrement évolué au printemps 2020.

Les actions traditionnelles de réalisation des examens de prévention en santé (EPS), d'éducation thérapeutique du patient et d'éducation en santé ont été provisoirement suspendues en mars et remplacées de mai à juin 2020 par une mission prioritaire portant sur le suivi épidémiologique des assurés infectés par le Covid et des sujets contacts. La participation à cette mission a été poursuivie à l'automne, parallèlement à la réalisation des EPS.

Dès le mois de juin 2020, une vigilance particulière pour la prévention des risques de contamination, accompagnée d'une réduction de nos capacités ordinaires d'accueil, nous ont permis de reprendre les examens de prévention en santé et le rattrapage vaccinal en particulier pour les publics qui auraient pu s'éloigner du système de santé. La participation du CES au suivi de la cohorte Constances a repris en septembre.

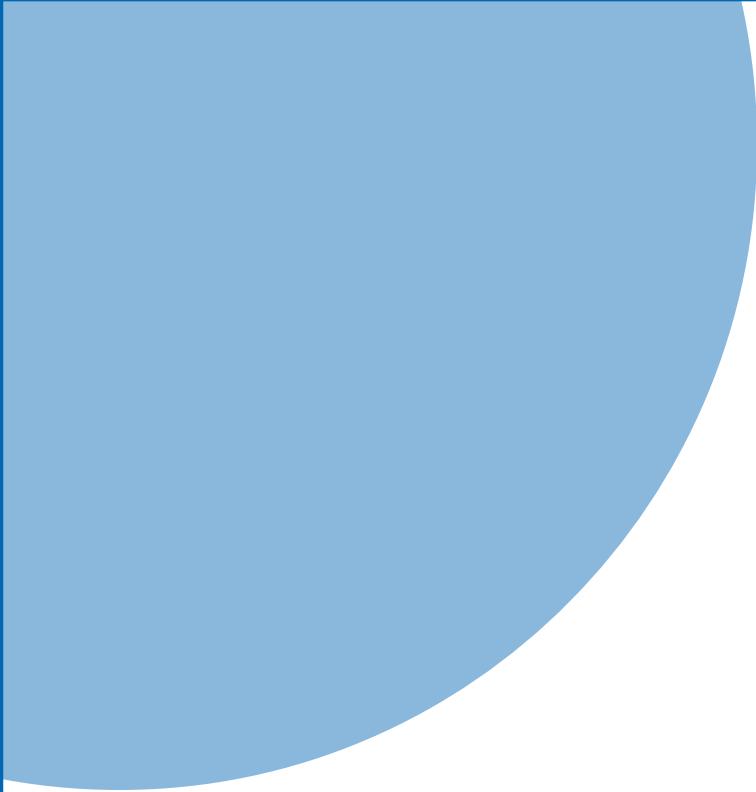
Dans ce contexte si particulier, 4 452 bilans ont été réalisés en 2020 soit près de 50% de moins que prévu. Cela dit, pour 2 384 bénéficiaires, il s'agissait d'un premier bilan et majoritairement aussi les situations de précarité étaient caractérisées.

Les ateliers des trois programmes d'éducation thérapeutique du patient ont été interrompus mais le contact avec les personnes déjà inscrites a été maintenu ainsi que le repérage et l'inscription à nos futurs ateliers.

Pour le personnel du centre, cette année 2020 a représenté une épreuve à plusieurs titres. Les équipes médicales et administratives méritent que soient soulignées leur adaptabilité ainsi que leur volonté manifeste de contribuer aux démarches de l'Assurance Maladie auprès des assurés lors de cette crise sanitaire inédite.

La directrice
Claudine Quéric

Le Médecin Chef
Dr François Guillou



 01	PRÉSENTATION DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CES ET DES CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION	 P
 02	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CENTRE D'EXAMENS DE SANTÉ	 13
	ORGANIGRAMME FONCTIONNEL	14
	LES RESSOURCES HUMAINES	15
	INFORMATIONS GÉNÉRALES	16
	LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS AU CES	17
 03	PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA POPULATION REÇUE	 21
	RÉPARTITION PAR SEXE ET PAR ÂGE DE LA POPULATION REÇUE	22
	RÉPARTITION PAR PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DE LA POPULATION REÇUE	23
	RÉPARTITION DE LA POPULATION REÇUE EN 2020 SELON SON RÉGIME D'APPARTENANCE	24
 04	GESTION DE LA CRISE SANITAIRE	 25
 05	PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ PAR GRANDES ORIENTATIONS	 29
	L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ	30
	LA RÉNOVATION DE L'EXAMEN DE SANTÉ	31
	L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ DÉDIÉ AUX JEUNES	32
	L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ DÉDIÉ AUX SENIORS	33
	L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ DÉDIÉ AUX MÉDECINS	34
	UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LES PERSONNES ÉLOIGNÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ	35
	LA POPULATION EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ACCUEILLIE	36
 06	LES PARTENARIATS DU CES	 41
	L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS	48
	L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)	51
	LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	57
	L'ÉDUCATION EN SANTÉ	58
	LA PRÉVENTION DES CHUTES DES 65 ANS ET +	58
	DÉMARCHE QUALITÉ & FORMATION DU PERSONNEL DU CES	60
 07	PARTICIPATION À DES ÉTUDES DE SANTÉ PUBLIQUE	 63
	CONSTANCES	63
 08	QUELQUES DONNÉES DE SANTÉ DÉCOULANT DES RÉSULTATS DE L'EPS	 66
	SUIVIS POST EXAMEN DE SANTÉ	67
	RATTRAPAGE VACCINAL	68
	INCITATIONS À LA PARTICIPATION AUX CAMPAGNES DE DÉPISTAGE	69
	PRINCIPAUX RÉSULTATS EN MATIÈRE D'AFFECTIONS VIRALES (HÉPATITES B, C, VIH...)	73
	DEPISTAGE DES CHLAMYDIAES	74
 09	ANNEXES	 75

JANVIER / FÉVRIER 2020 - BILANS DE SANTÉ A RENNES, REDON ET SAINT MALO



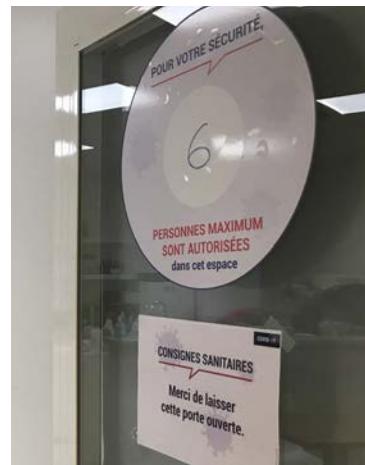
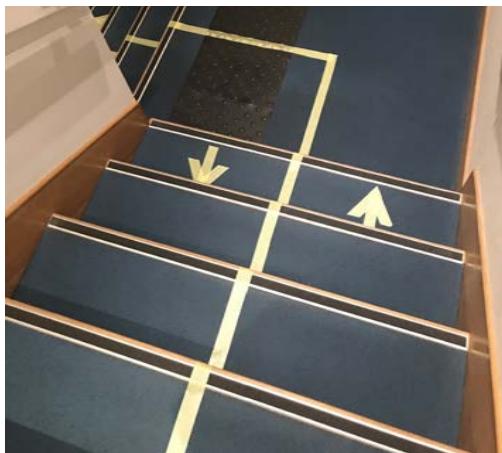
16 MARS 2020 - FERMETURE DU CENTRE DE RENNES ET DES ANTENNES



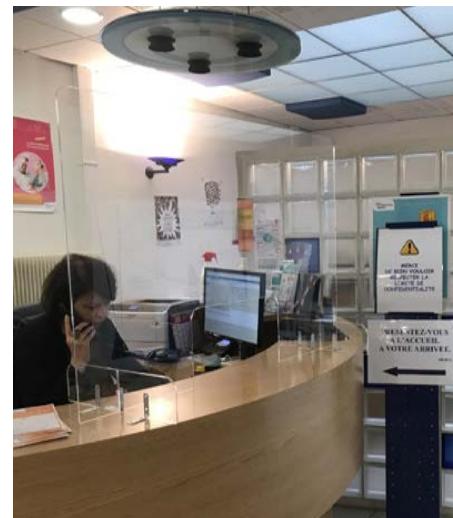
**7 MAI 2020 - FORMATION CONTACT TRACING -
les masques ne sont pas encore arrivés...**



**22 JUIN 2020 - REOUVERTURE DU CENTRE APRES 3 MOIS DE FERMETURE
Consignes sanitaires - la sécurité avant tout**



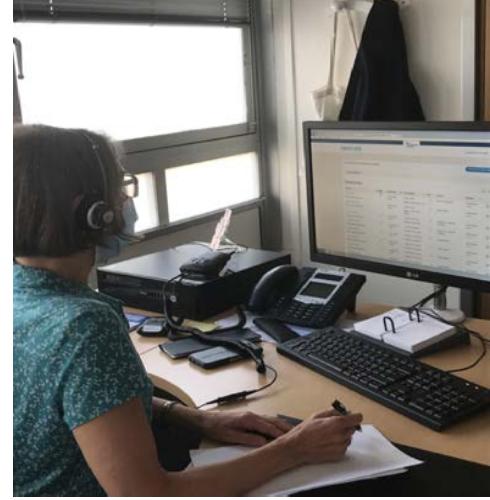
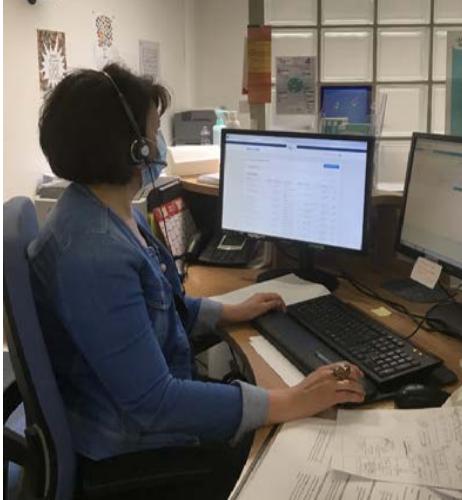
ADAPTATION DES POSTES DE TRAVAIL



REPRISE DES EXAMENS DE SANTÉ À RENNES POUR LES 16-65 ANS



MAI / JUIN ET SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2020 - CONTACT TRACING



NOVEMBRE : DEUXIEME CONFINEMENT / TELETRAVAIL - MASQUES - VISIOCONFERENCES



LES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ SONT RARES... ET MASQUÉS



01

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE D'INTERVENTION DU CES



et des caractéristiques de la
population

LA POPULATION

Implanté à Rennes et doté d'antennes à Saint-Malo et Redon, le Centre d'examens de santé a vocation à proposer une visite et offrir ses services à la population à l'échelle du département d'Ille-et-Vilaine et ainsi répondre à ses besoins.



1 094 636

HABITANTS
en Ille-et-Vilaine

SOURCE INSEE 31/12/2020

> 90%

protégées par le régime général dont SLM

SOURCE : RNIAM 01/07/2020



7,2 %

CHOMEURS

SOURCE : INSEE, DARES, POLE EMPLOI
AU 3È TRIMESTRE 2020



87 240

BÉNÉFICIAIRES C2S

SOURCE : SUIVI CPG



36 610

BÉNÉFICIAIRES RSA

SOURCE CAF RENNES 30/06/2020



132 594

**PERSONNES COUVERTES
PAR LA PRIME D'ACTIVITÉ**

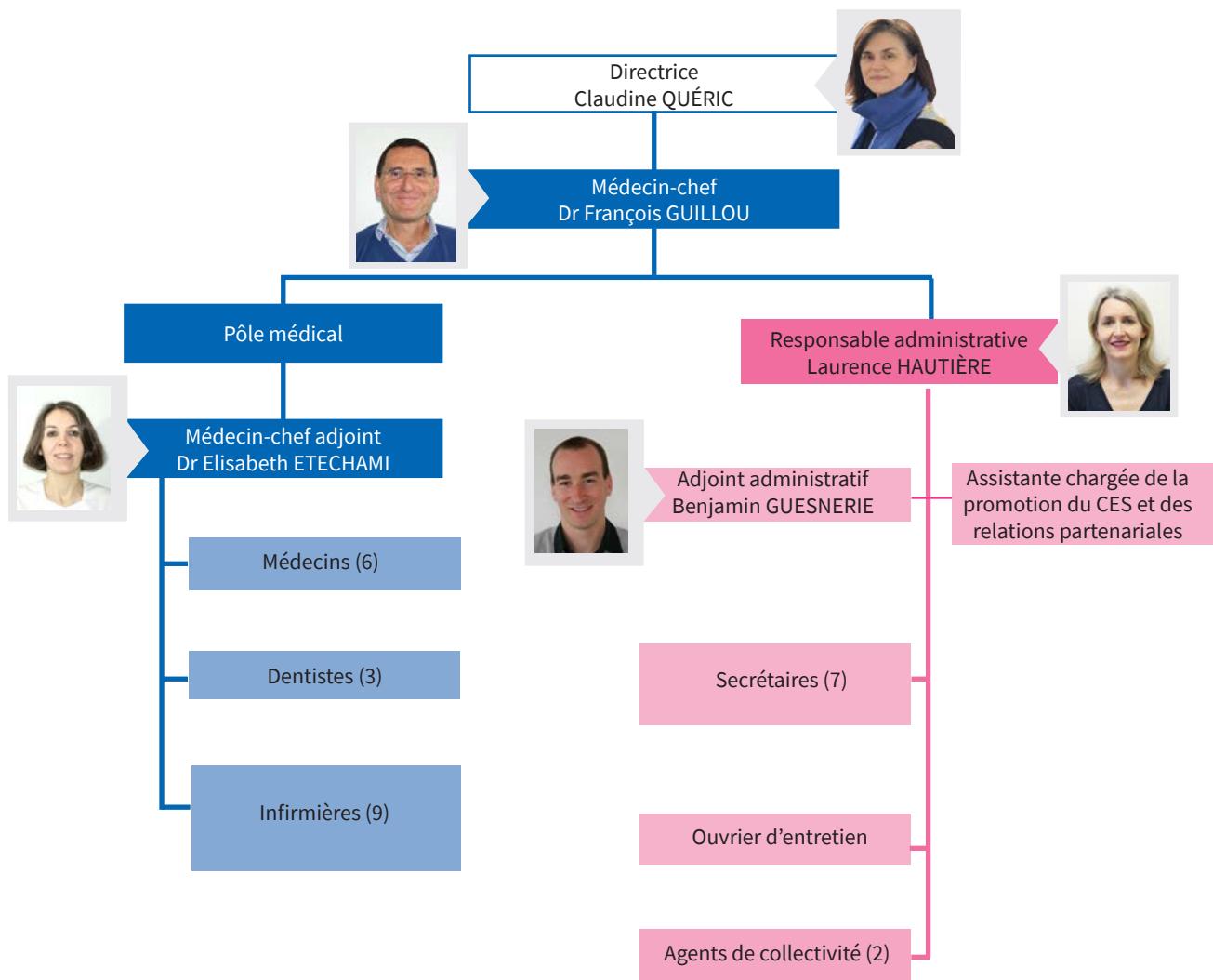
SOURCE CAF RENNES 30/06/2020

02

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU CES



ORGANIGRAMME FONCTIONNEL *



*Au 31 décembre 2020

LES RESSOURCES HUMAINES

> Effectif réel en ETP



	Année 2019	Année 2020
Effectifs réels en équivalent temps plein (ETP)	25,11	25 (*)
Effectifs réels en ETP par catégorie d'emploi :		
Auxiliaires médicaux	6,22	6,07
Praticiens	6,98	6,74
Employés et cadres	11,91	12,19

(*) effectif disponible au 31/12/2020 (cf budget exécuté 2020)

TROIS SITES EN ILLE-ET-VILAINE

 Fermetures annuelles :
> pont de l'ascension
> 3 semaines en août
> Entre Noël et le jour de l'an

SAINT-MALO • Examens de santé

SAINT MALO

10 avenue Jean-Jaurès
35400 Saint-Malo

 02 23 44 00 44

 ces.stmalo.cpam-rennes@assurance-maladie.fr

 **Horaires d'ouverture**
le jeudi 8 h 45- 16 h 45

RENNES • Examens de santé
• Éducation thérapeutique
• Études nationales

REDON

REDON

2, rue du Docteur Lagrée
35 600 Redon

 02 23 44 00 44

 ces.redon.cpam-rennes@assurance-maladie.fr

 **Horaires d'ouverture**
le mardi 8 h 45 - 16 h 45

RENNES

3 place du Colombier
35000 Rennes

 02 23 44 00 44

 ces.cpam-rennes@assurance-maladie.fr

 **Horaires d'ouverture**
du lundi au vendredi
8 h 00 - 16 h 45

LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS (RSO)

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

RÉUNION D'INFORMATION SUR LE TABAC

Le contexte sanitaire et le télétravail ont eu un fort impact sur le nombre de personnes sensibilisées et accompagnées dans un arrêt du tabac.

Pour la cinquième année consécutive, le service prévention santé, en lien avec le Centre d'examen de santé, a organisé **1 séance d'information** pour les collaborateurs dans le cadre du #MoisSansTabac intitulée «Venez-vous informer pour pouvoir décider» animée par le Dr Brégeon, médecin tabacologue au CES et Vanessa Blin, référente du dispositif #MoisSansTabac à la cpam d'Ille-et-Vilaine.

>2 consultations avec le médecin tabacologue du CES suite à cette réunion.

>1 stand d'information en amont de la séance animé par la chargée de projets au 15ème étage du siège a permis de sensibiliser 40 collaborateurs.



ENVIRONNEMENT / SOLIDARITÉ

Le centre d'examen de santé participe aux opérations proposées par la Cpam.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

Depuis de nombreuses années, la caisse primaire propose à ses salariés de se faire vacciner gratuitement au Centre d'examen de santé :

> En 2020, 136 personnes de la Cpam ont été vaccinés à Rennes.

> La Caf prend également en charge la vaccination pour son personnel : en 2020, 52 personnes ont été vaccinées au centre.

> L'UIOSS quant à elle achète ses propres vaccins et profite également du dispositif : en 2020, 4 personnes ont été vaccinées au centre.



03

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA POPULATION REÇUE



RÉPARTITION PAR SEXE ET PAR ÂGE DE LA POPULATION REÇUE

A la ré-ouverture du centre le 22 juin 2020, après le confinement, le centre a ciblé son activité sur les assurés de 16 à 65 ans.

Les objectifs du centre ont été revus à la baisse pour tenir compte de la fermeture du centre au public du 16/03 au 19/06/2020, et de la mise en place des règles sanitaires à partir du 22/06/2020 (masque-gel-distanciation- aération- désinfection-etc...).

Ainsi, en 2020, le centre avait pour objectif de réaliser 4 452 bilans contre 8 600 habituellement.

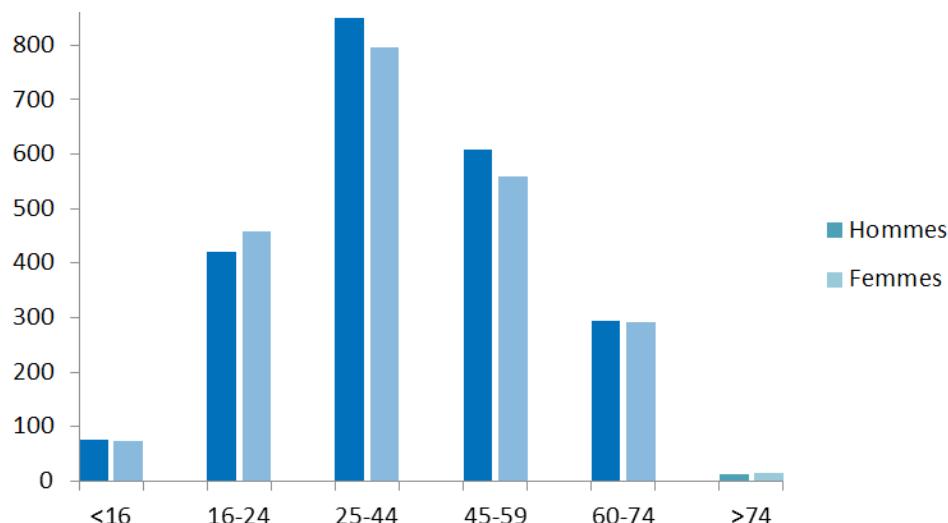
4 452

personnes
ont été reçues
au CES
en 2020



2 384

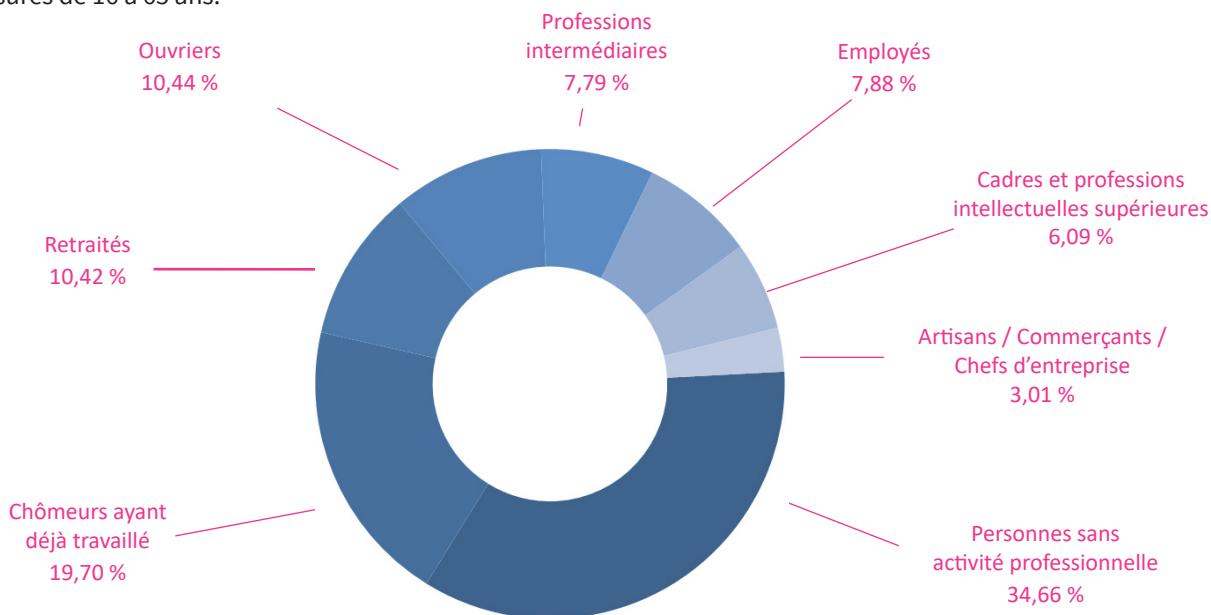
personnes ont réalisé un bilan
de santé au centre pour la
première fois soit
61,35%



	< 16	16 - 24	25 - 44	45 - 59	60 - 74	> 74	Total
Hommes	75	420	850	609	295	12	2 261
Femmes	73	458	795	558	291	16	2 191
Total	148	878	1645	1 167	586	28	4 452

RÉPARTITION PAR PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES (PCS) DE LA POPULATION REÇUE

Le centre a reçu moins de retraités en 2020 : à la ré-ouverture après le confinement le centre a ciblé son activité sur les assurés de 16 à 65 ans.



	Nombre	Pourcentage
Personnes sans activité professionnelle	1 543	34,66 %
Chômeurs ayant déjà travaillé	877	19,70 %
Retraités	464	10,42 %
Ouvriers	465	10,44 %
Professions intermédiaires	347	7,79 %
Employés	351	7,88%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	271	6,09 %
Artisans - Commerçants - Chefs d'entreprise	134	3,01 %
Agriculteurs	0	0,00 %
Total	4 452	100 %

RÉPARTITION DE LA POPULATION REÇUE EN 2020 SELON SON RÉGIME D'APPARTENANCE

Les assurés sociaux brétiliens du régime général composent la quasi totalité de la population reçue au Centre d'examens de santé. On note une baisse des assurés affiliés à une autre caisse notamment car les antennes de Redon et St Malo ont été fermées mi-mars au confinement, et n'ont réouvert qu'au mois de juillet et une fois fin août à Redon, pour ensuite être refermées du fait de la participation du personnel du CES à la plateforme d'appel du Contact tracing dans le cadre de la Covid.



	Nombre	Pourcentage
Cnam Ille-et-Vilaine	4 316	96,95 %
Autres organismes	121	2,72 %
Autres régimes	15 (*)	0,34 %
Total	4 452	100 %

(*) 11 régimes spéciaux +4 bilans payants

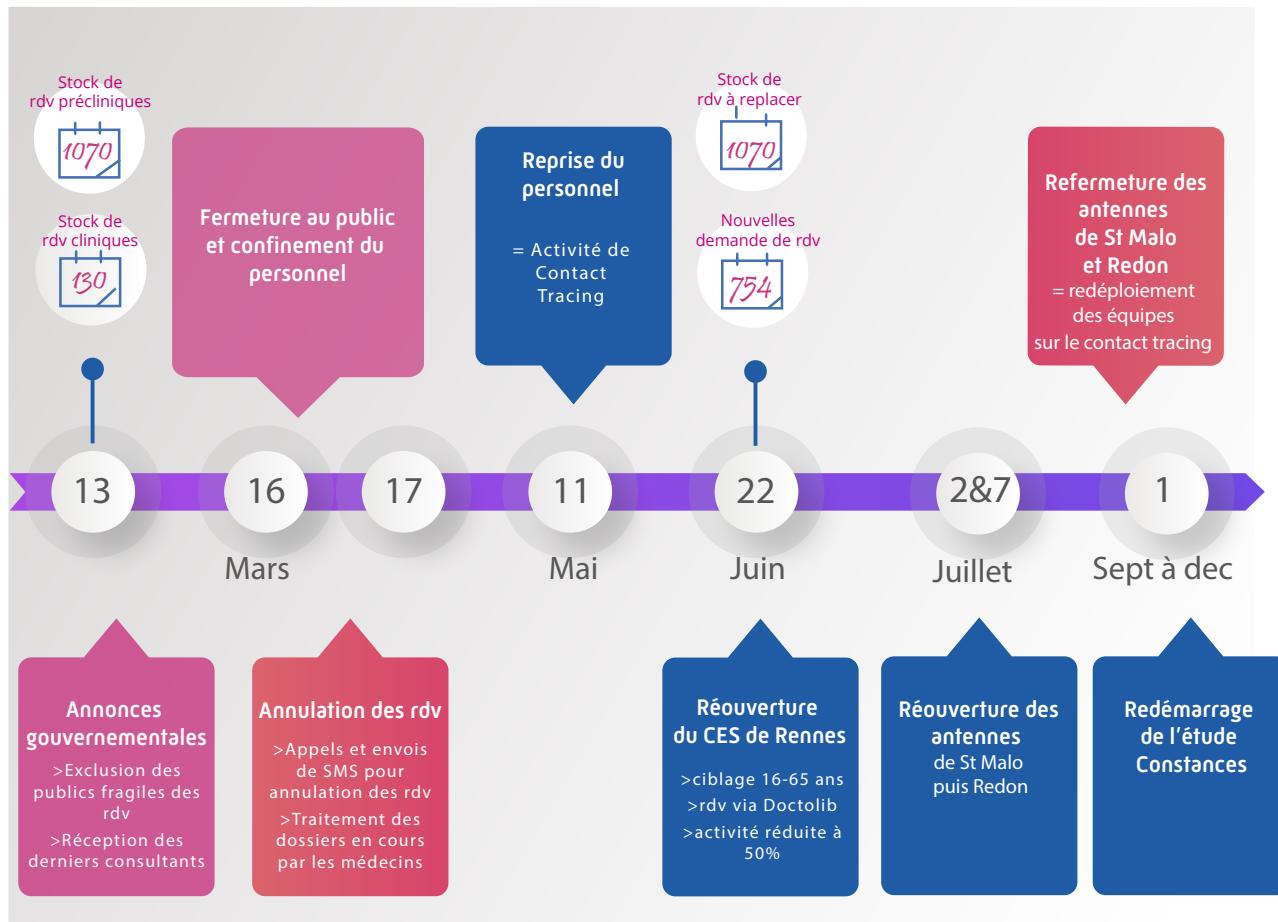
04

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE



CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS - DE LA FERMETURE AU CONTACT TRACING

Suite aux premières annonces gouvernementales du 13 mars, les annonces se succèdent des mesures sont prises pour protéger la population de la pandémie. Chronologie des événements du Centre d'examens de santé.



PARTICIPATION DU CENTRE D'EXAMENS DE SANTÉ AU CONTACT TRACING

Fin avril, l'ensemble du réseau de l'Assurance Maladie est sollicité pour mettre en place en quelques jours seulement, un dispositif de «contact tracing» pour préparer le déconfinement du 11 mai. Un dispositif inédit, qui consiste à tracer les cas positifs à Covid, alerter et lister les cas potentiellement contact et les isoler. l'ensemble du personnel dont l'activité est déterminée comme «non prioritaire» est mobilisé 7 jours sur 7. Objectif : briser les chaînes de contamination.

Le 7 mai 2021, la majorité des personnels du centre suit la formation du Contact tracing et quelques autres la semaine suivante.

En tout, 23 personnes du CES sur 33 interviennent sur l'activité du contact tracing du 13 mai à fin juin 2020, puis après 2 mois de pause, reprise de l'activité début septembre jusqu'à fin novembre 2020, en rotation avec l'EPS à partir du 22 juin 2020.



5 254 heures ont été consacrées à cette activité en 2020*

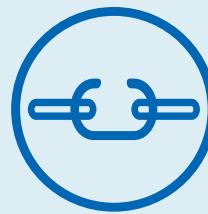
LES 3 PILIERS DU CONTACT TRACING



TESTER



ALERTER



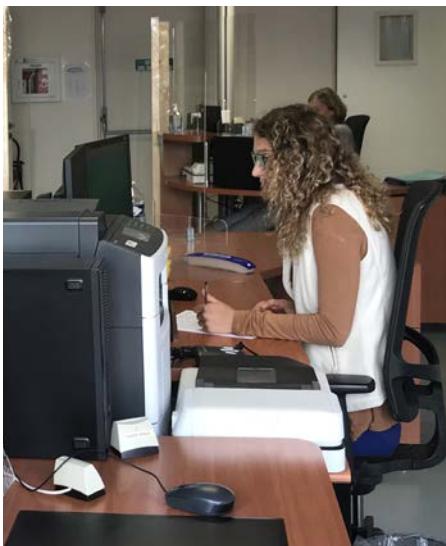
PROTÉGER

*source : Oscarr outil de suivi du temps de travail

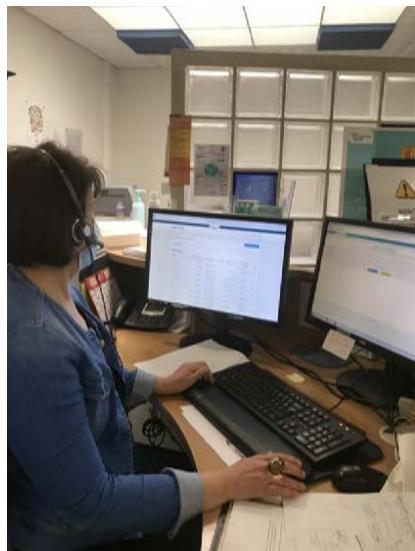
LES RENDEZ-VOUS VIA DOCTOLIB

Désormais les rendez-vous pré-cliniques sont pris via Doctolib

- > les responsables administratifs du CES ont été formés pendant le confinement le 17/04/2020 à l'outil Doctolib.
- > le responsable administratif adjoint a ensuite paramétré l'outil pendant le confinement
- > les secrétaires ont été formées le 9/06/2020
- > les secrétaires ont rappelé ensuite les consultants pour repositionner les RDV annulés des 16-65 ans dans ce nouvel outil à partir du 22 juin 2020, et informer les autres que leur demande est mise en instance.



**2 522
RDV***



*rdv pris via doctolib à compter du 22 juin 2020 sur 4 452 rdv honorés en 2020

05

PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ PAR GRANDES ORIENTATIONS



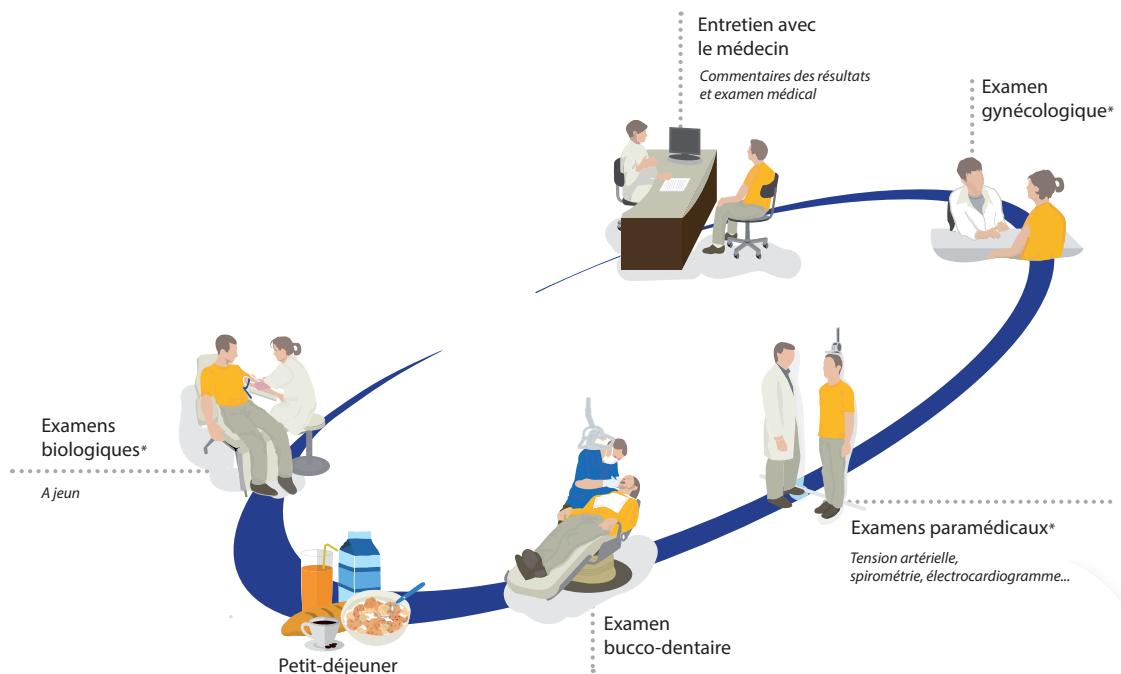
L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ (EPS)

L'examen de prévention en santé est un acte préventif personnalisé qui prend en compte l'âge, le mode de vie, les antécédents personnels et familiaux des consultants.

Des examens biologiques (sang et urine), un examen bucco-dentaire, des examens para-médicaux (tension, souffle, vue et audition, cœur), un examen gynécologique peuvent être pratiqués et sont complétés par un entretien avec un médecin du centre.

Des conseils personnalisés d'éducation pour la santé sont systématiquement délivrés, des séances collectives ou individuelles sur les grands facteurs de risques (alimentation, activité physique, hygiène bucco-dentaire, tabac, alcool, cannabis, etc...) peuvent également être proposées.

Des accès aux dépistages (VIH, hépatites B et C) sont possibles.



* Examens personnalisés en fonction du profil et des facteurs de risque de la personne.

LA RÉNOVATION DE L'EXAMEN

Un référentiel commun de pratiques destiné aux professionnels des CES a été élaboré et mis à la disposition des CES. Il s'appuie sur les recommandations de la haute autorité de santé (HAS). La liste de thèmes de santé devant faire l'objet d'une exploration systématique a été définie par consensus, à partir des problématiques majeures de santé publique.



EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ

SCHÉMA SYNTHÉTIQUE DU PÉRIMÈTRE DE L'EPS SOCLE

HTA > Dépister > Accompagner dans la prise en charge	DYSLIPIDÉMIE > Dépister > Accompagner dans la prise en charge	SURPOIDS ET OBÉSITÉ > Repérer et accompagner d'une intervention éducative	DIABÈTE DE TYPE 2 > Dépister > Accompagner dans la prise en charge	MALADIE RÉNALE CHRONIQUE > Dépister
ALCOOL > Repérer la consommation et accompagner d'une intervention brève	TABAC > Repérer la consommation et accompagner d'une intervention brève > Repérer les maladies liées au tabac et accompagner dans la prise en charge	CANNABIS > Repérer la consommation et accompagner d'une intervention brève		
CANCER DU COL > S'assurer de la participation au DO et le réaliser si nécessaire > Promouvoir et proposer la vaccination anti-HPV de rattrapage	CANCER DU SEIN > Repérer le profil à risque > S'assurer de la participation au DO	CANCER COLORECTAL > Repérer le profil à risque > S'assurer de la participation au DO > Remettre un kit de dépistage en l'absence de médecin traitant	CANCER CUTANÉ > Repérer le phénotype à risque et l'accompagner d'une intervention éducative	
IST > Repérer les risques et accompagner d'une approche éducative > Dépister les infections à chlamydiae et accompagner dans la prise en charge	VHB > Dépister > Promouvoir la vaccination	VHC > Dépister	VIH > Dépister et accompagner d'une intervention éducative	VACCINATIONS USUELLES > Evaluer le statut vaccinal > Promouvoir les vaccinations recommandées > Réaliser le rattrapage vaccinal
ACTIVITÉ PHYSIQUE > Repérer et accompagner d'une intervention éducative	ALIMENTATION > Repérer les habitudes dans le cadre des maladies chroniques et accompagner d'une intervention éducative	CONTRACEPTION > Repérer les moyens et usages et accompagner d'une approche éducative	PRÉVENTION CHUTES > Repérer le consultant à risque de chute et l'accompagner d'une approche éducative	
ASTHME > Dépister > Accompagner dans la prise en charge	BPCO > Dépister > Accompagner dans la prise en charge			
ANXIÉTÉ > Repérer	DÉPRESSION > Repérer > Accompagner dans la prise en charge	PLAINTÉ MNÉSIQUE > Accompagner une plainte mnésique spontanée > Repérer le profil à risque de déficit cognitif		
DYSTHYROÏDIE > Dépister une hypothyroïdie fruste				
VISION > Repérer une baisse de l'acuité visuelle > Dépister une dyschromatopsie	AUDITION > Dépister une hypoacousie > Evaluer le niveau d'exposition sonore et l'accompagner d'une intervention éducative			
BUCCO-DENTAIRE > Repérer des pathologies > Réaliser une intervention éducative bucco-dentaire de prévention				

Cnam-Cetaf décembre 2020



L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ DÉDIÉ AUX JEUNES

Le « **Parcours Santé Jeunes** » prévoit plusieurs temps de rencontre avec les jeunes de 16 à 25 ans orientés par les partenaires sur différentes thématiques :

- > accès aux droits, avec un bilan complet des droits et du dossier de l'assuré,
- > accompagnement en santé autour des thématiques de prévention, avec proposition du bilan de santé ciblé en faveur des jeunes éloignés du système de santé,
- > accompagnement social.

L'**examen de prévention en santé** offre aux jeunes un lieu d'échanges avec des professionnels de santé pour :

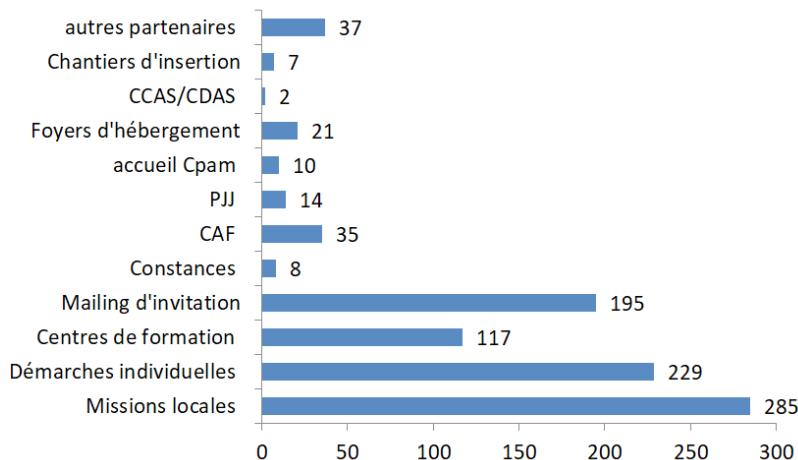
- > aborder leur mode de vie,
- > leur permettre d'exprimer leurs préoccupations,
- > les valoriser dans leurs choix concernant leur santé.

Il comprend une attention particulière concernant les thèmes suivants :

- > addictions ;
- > nutrition (alimentation, surpoids, obésité, activité physique, ...);
- > santé mentale ;
- > vie affective et sexuelle ;
- > accès aux droits et aux soins/bon usage du système de santé.

Cette action est mise en œuvre avec les 5 missions locales du département notamment pour les jeunes bénéficiaires de la garantie jeunes (285 EPS réalisés en 2020).

En 2020, **960 jeunes** de 16-25 ans ont bénéficié d'un bilan de santé :



Pourquoi un examen de prévention en santé pour les 16/25 ans ?

28 à 34% des jeunes en insertion ont une perception négative de leur santé

15 à 17% des jeunes actifs ou scolarisés ont une perception négative de leur santé

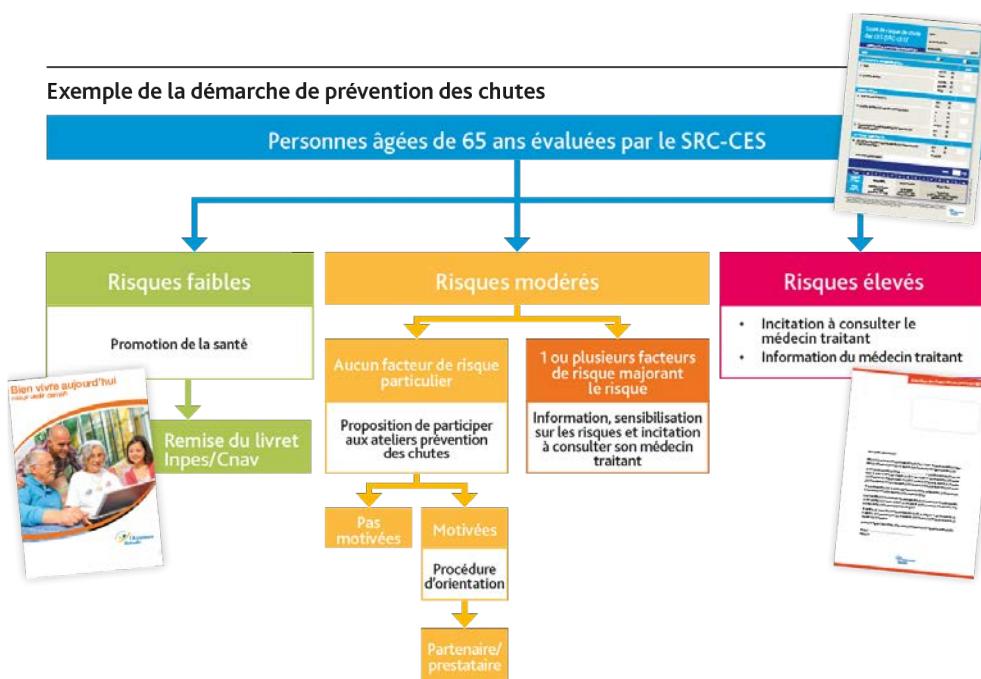
20 à 24% des jeunes en insertion n'ont pas déclaré de médecin traitant

13 à 14% des jeunes actifs ou scolarisés n'ont pas déclaré de médecin traitant

L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ DÉDIÉ AUX SENIORS

L'EPS séniors des CES privilégie une approche globale centrée sur la personne. Compte tenu des caractéristiques et des spécificités de la population séniors, une attention particulière est portée dans le cadre de l'EPS séniors sur le dépistage et la prévention des complications des pathologies chroniques, l'adhésion aux dépistages organisés des cancers (sein, colorectal), la prévention des chutes et l'existence de signes de dépression.

25 %
des plus de 60 ans
50 %
des plus de 80 ans
chutent



Les personnes âgées d'au moins 65 ans ou plus représentent 18,4 % de la population française.

Selon les projections, en 2050, 26,2 % de la population aura plus de 65 ans.

82% des patients ayant une maladie cardiovasculaire ont au moins une autre pathologie ou un autre traitement, et 33% au moins 3 autres.

Le CES n'a reçu les + de 65 ans qu'au 1er trimestre 2020.

L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ DÉDIÉ AUX MÉDECINS

Les Centres d'examen de santé des CPAM d'Ille et Vilaine et Côtes d'Armor proposent depuis septembre 2016 des examens de prévention en santé aux médecins des quatre départements de Bretagne. Depuis la mise en route du dispositif, 293 médecins se sont adressés aux CES des CPAM de Bretagne.

Ce dispositif a été étendu à l'ensemble des professionnels de santé de Bretagne au 3^{ème} trimestre 2019. 61 professionnels ont été reçus au 4^{ème} trimestre 2019.

La pandémie a profondément modifié nos exercices professionnels sans toutefois interrompre le cours pour le Centre d'examen de santé de Rennes, hormis pendant les premières semaines du printemps 2020.

De ce fait, le bilan pour l'année 2020 est très atypique : 4 bilans effectués à Rennes en 2020.



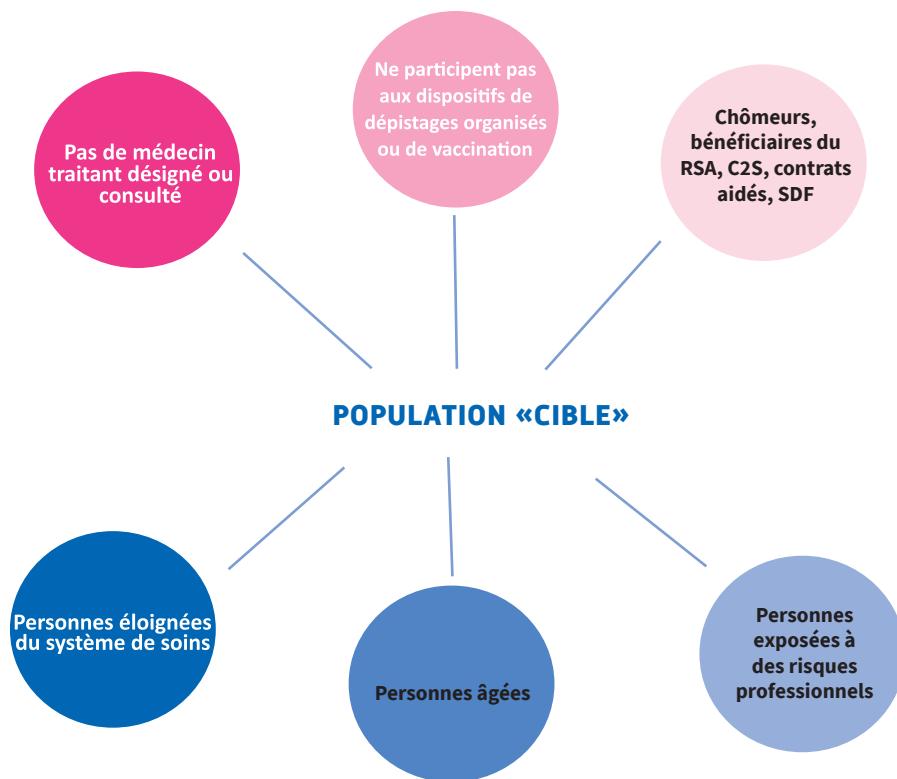
293 MÉDECINS ont réalisé un bilan depuis le lancement du dispositif en Bretagne



UNE ATTENTION PARTICULIÈRE POUR LES PERSONNES ÉLOIGNÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ

Les populations cibles dites précaires ne bénéficient pas, peu ou mal de la démarche de prévention du médecin traitant, faute de l'avoir désigné ou de le consulter. Elles ne s'inscrivent pas dans les dispositifs organisés de suivi, de dépistage ou de vaccinations qui leur sont proposés.

Les personnes éloignées du système de prévention et de soins sont prioritairement ciblées par le centre d'exams de santé : chômeurs, bénéficiaires du RSA, de contrats aidés, de la complémentaire santé solidaire (C2S), personnes âgées, personnes ayant été exposées à des risques professionnels au cours de leur activité et personnes sans domicile fixe.



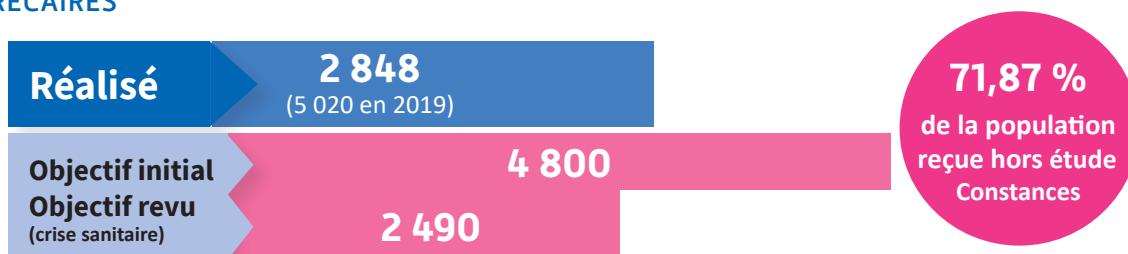
RÉPARTITION DE LA POPULATION EN SITUATION DE PRÉCARITÉ ACCUEILLIE

Une annexe au CPG relative à la gestion du centre d'examens de santé définit les orientations pluriannuelles 2018-2022.

Les objectifs pour 2020 étaient de réaliser 8 600 bilans dont 4 800 vers les personnes en situation de précarité. Ils ont été revus à la baisse du fait de la fermeture du centre au public pendant 3 mois du 16/03/2021 au 19/06/2021 et de la baisse de l'activité du aux mesures sanitaires mises en place.

Le centre en a reçu au total 2 848 personnes en situation de précarité, soit 71,87 % de la population reçue hors études CONSTANCES. Dans cette étude, seules 55 personnes étaient en situation de précarité, soit 9,72 % des consultants de l'étude.

PUBLICS PRÉCAIRES



PARTICIPANTS ÉTUDE CONSTANCES



	2018	2019	2020
Epices* (16 ans et plus) + Article2 (moins de 16 ans)	4 716	5 020	2 848
Pourcentage	54,67%	57,92%	63,97%

*L'annexe 2 p.77 explique ce dispositif d'évaluation d'une situation de précarité et d'inégalité

LES PLUS DE 16 ANS (AU REGARD DU SCORE EPICES)

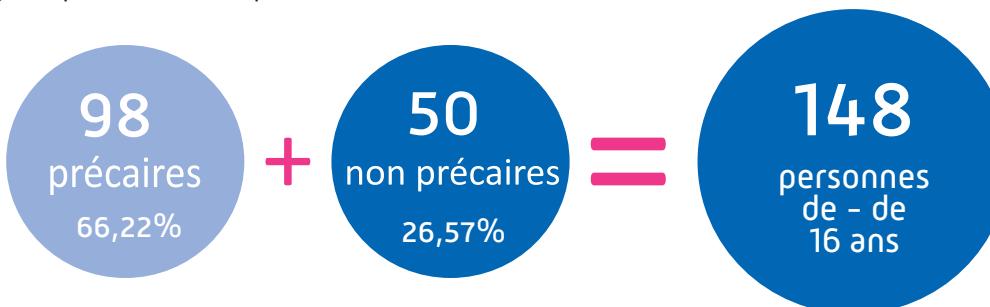
Lors de l'examen de santé, le niveau de la précarité de chaque consultant est évalué à l'aide d'un questionnaire. Il s'agit du score Epices (Évaluation de la Précarité et des Inégalités dans le CES). Il prend en compte le caractère multidimensionnel de la précarité (annexe 2) et concerne les personnes de plus de 16 ans.



	2018	2019	2020
Effectif précaire (16 ans et plus)	4 365	4 648	2 750
Pourcentage	53,56 %	57,18%	63,89%

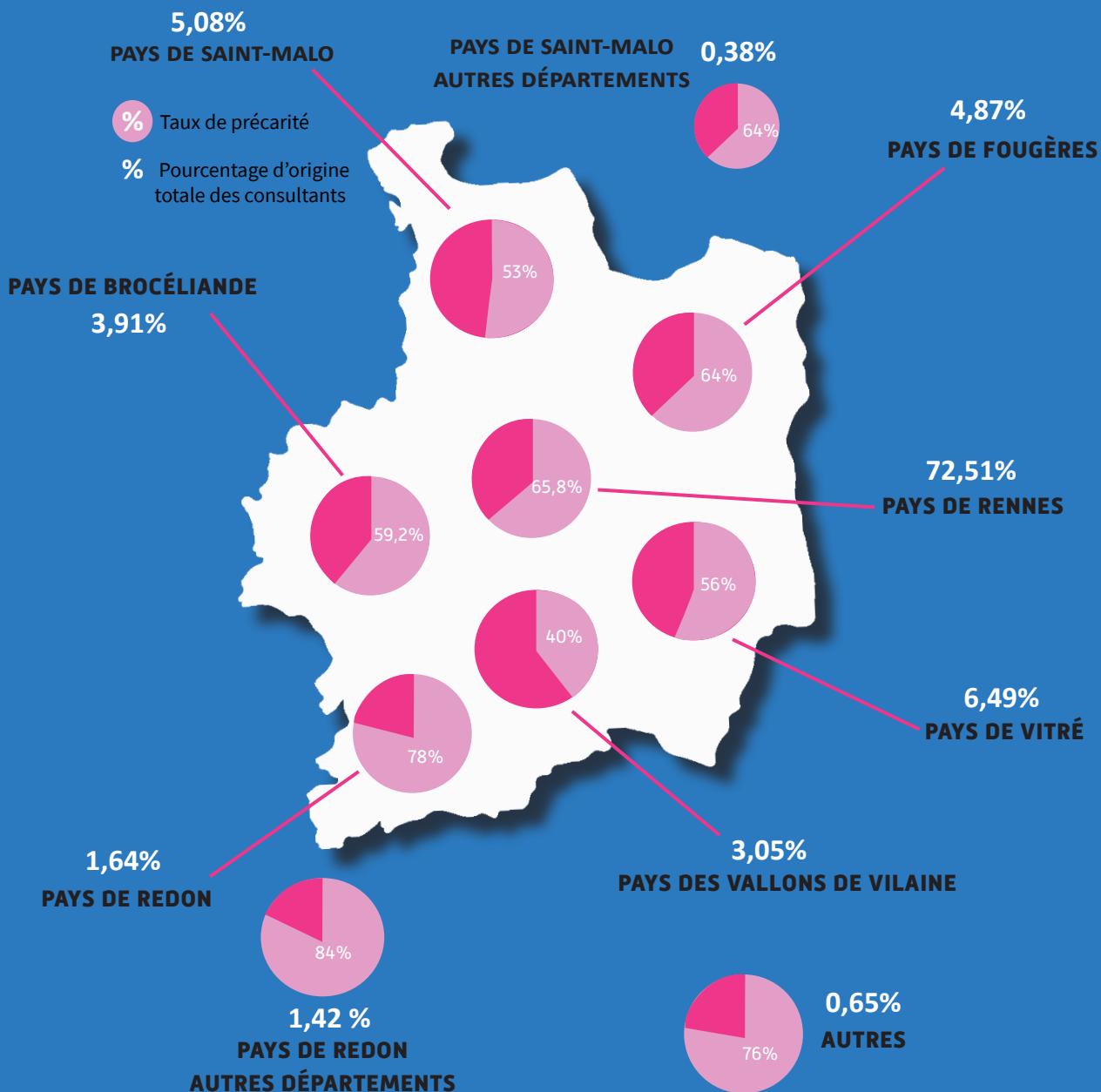
MOINS DE 16 ANS

Pour les moins de 16 ans, un questionnaire spécifique permet de répartir cette population dans les catégories précaires ou non précaires.



Pour rappel, depuis la réouverture du centre le 22 juin 2020, le centre a ciblé son activité sur les assurés de 16 à 65 ans et ne reçoit donc plus d'enfants ou de juniors.

ORIGINE DES CONSULTANTS PAR PAYS



À SAINT-MALO

L'antenne de Saint-Malo, ouverte en 2000, est destinée aux personnes en situation de précarité du nord du département.

Un partenariat a fonctionné en 2020 à Saint Malo avec l'AFPA, organisme de formation qui inclut l'examen de prévention en santé dans leur circuit de formation, avec l'AMIDS association d'insertion et également avec la Mission Locale de Dinard.

Quelques personnes nous ont également été orientées par le CCAS, les CDAS de Combourg et St Malo et l'association Steredenn du secteur de St Malo.

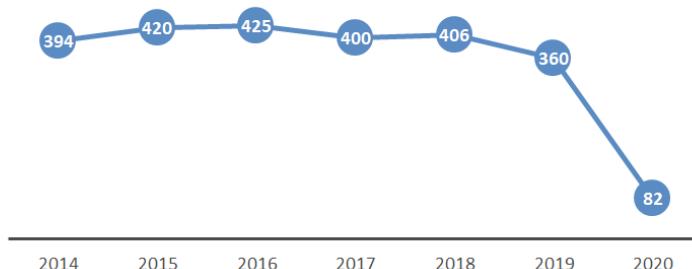


44 bilans sur un total de **82** ont été réalisés par leur intermédiaire en 2020 sur le site de Saint-Malo.



L'antenne a été fermée au confinement en mars, et réouverte en juillet 2020, puis à nouveau fermée jusqu'à la fin de l'année du fait de la participation du personnel du CES à la plateforme d'appel du Contact Tracing.

Evolution du nombre de consultants
au CES de St Malo de 2014 à 2020



91,46 %
des personnes reçues
à Saint-Malo étaient en
situation de précarité en
2020

Une équipe de professionnels de santé se déplace à l'antenne de Saint-Malo tous les jeudis et parfois une autre jour en fonction de la demande.

À REDON

Conformément aux engagements pris dans son projet de service 2014-2017 le Centre d'examens de santé de Rennes a ouvert une antenne le 13 mars 2018 à Redon dans les locaux rénovés de l'agence de la Cpam de Redon.

Cette antenne est ouverte tous les mardis.

Ce projet est inscrit dans le Contrat Local de Santé du Pays de Redon.

En 2020 le partenariat avec la Mission locale a fonctionné à Redon .

Le GRETA et l'AMISEP centres de formation nous orientent régulièrement des personnes ainsi que diverses associations du Pays de Redon.



45 bilans sur un total de **102** ont été réalisés par l'intermédiaire de ces partenaires en 2020 sur le site de Redon qui est ouvert habituellement le mardi.



L'antenne a été ouverte au total pendant 4 mois en 2020 du fait du confinement puis de la participation du personnel du CES à la plateforme d'appel du Contact Tracing.



06

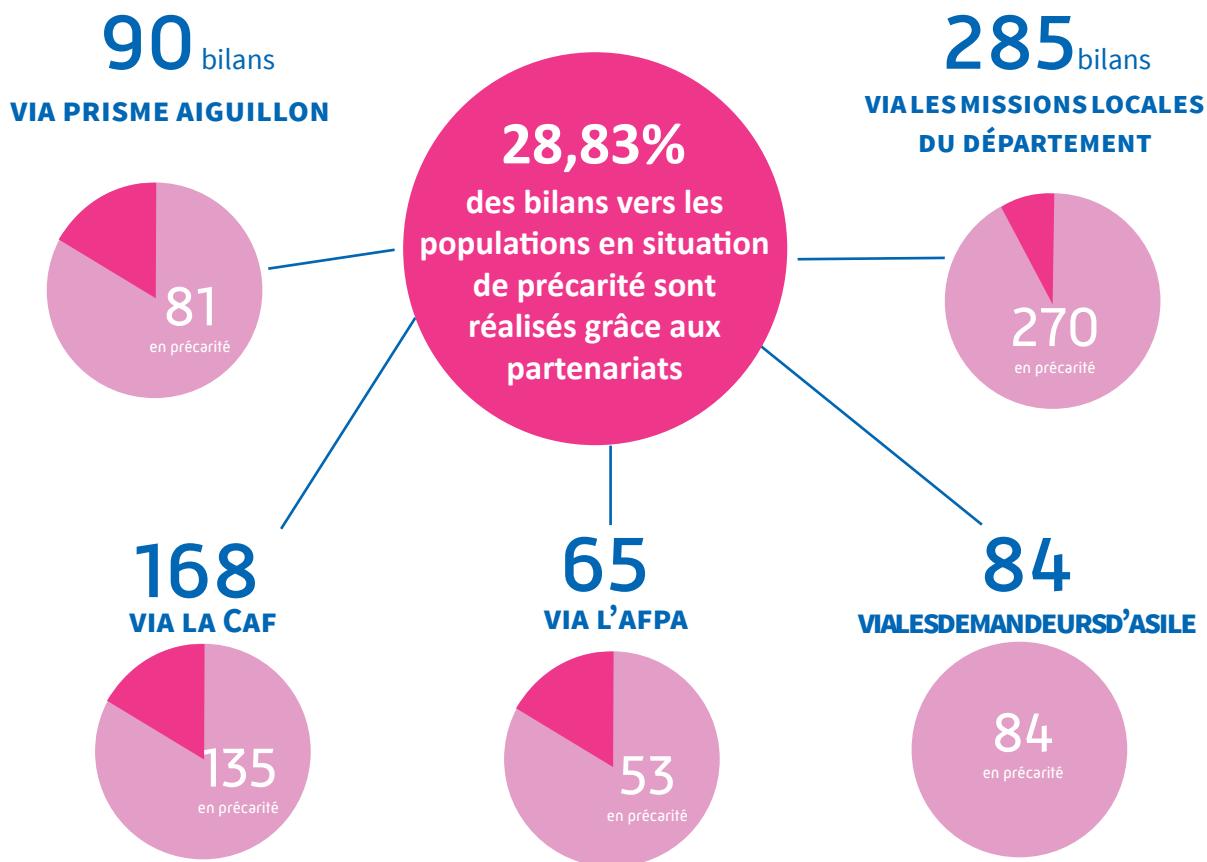
LES PARTENARIATS DU CENTRE D'EXAMENS DE SANTÉ



PRINCIPAUX PARTENARIATS

La prise en charge des populations éloignées du système de santé nécessite d'aller à leur rencontre, d'où l'importance des démarches visant à construire des partenariats avec les institutions et associations en relation avec ces personnes.

904 personnes (hors orientation Cnam) ont fait un bilan de santé dans le cadre des partenariats en 2020. **dont 821** étaient en situation de précarité



LES CONVENTIONS DE PARTENARIAT

Certains partenariats établis font l'objet de conventions. Ils permettent au CES des **contacts facilités** avec les publics les plus vulnérables ou éloignés du système de santé.



Cnav – Cetaf – Cnam (National) - Carsat Bretagne en direction des populations en difficultés sociales

- promotion de l'examen de prévention en santé de santé (EPS) (sur critères de revenus) lors des journées de préparation à la retraite (bénéficiaires du RSA, invalides...)
- promotion de l'EPS dans le cadre des Parcours Prévention Santé organisés par la Carsat
- promotion de l'EPS par le service social de la Carsat

Centre Bien Vieillir de l'Agirc-Arcco

- Orientation des personnes de 50 ans et plus suivies par le centre Bien Vieillir vers les offres de prévention complémentaires du CES et inversement, orientation des consultants du CES vers les offres de prévention complémentaires du centre Bien Vieillir.

Conseil départemental

Orientation vers l'EPS des jeunes éloignés du système de santé et bénéficiant de l'ASE (aide sociale à l'enfance)

Pôle Emploi

- Convention pour la réalisation de l'EPS pour les salariés de Pôle Emploi de 40 ans et plus
- Faciliter l'accès aux droits et aux soins des personnes inscrites à Pôle Emploi et donc favoriser l'accès à l'EPS

Prisme Aiguillon - Organisme de formation

- Promotion de l'examen de santé auprès des 16-30 ans dans le cadre du parcours santé jeunes pour un meilleur accompagnement des jeunes en insertion. Cette offre peut être étendue exceptionnellement à des adultes en situation de vulnérabilité pris en charge par Prisme.

«PIMMS» point d'information médiation multiservices

Dans le cadre de l'accueil gratuit pour faciliter l'accès aux services publics orientation des publics fragiles vers l'EPS.

Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)

- Le CES accueille les jeunes orientés par la PJJ

Réseau Breizh Paralyse Cérébrale et l'ARS dans le cadre de l'accès aux soins pour tous

- Le Réseau Breizh PC a mis en place au Centre d'exams de santé, place du Colombier à Rennes, le premier pèse-personne en "libre accès" afin que toute personne à mobilité réduite puisse se peser avec son fauteuil, quand elle le souhaite, sans l'aide d'un tiers, hors des lieux de soins.

Réseau Louis Guilloux - Association d'accueil médico-social à destination des populations en précarité

- Le CES accueille les populations migrantes du département d'Ille-et-Vilaine orientées par le Réseau Louis Guilloux

Union régionale des professionnels de santé et médecins libéraux de la région Bretagne (URPS)

Organisation d'une consultation de prévention offerte gratuitement à l'ensemble des médecins exerçant leur activité en Bretagne

Centres d'action social (CCAS)

- Le CES accueille les personnes en situation de précarité orientées directement par les centres communaux d'action sociale (CCAS) de Rennes, Betton, Chartres de Bretagne, Dinard, Guichen, Vern sur Seiche, Cesson Sévigné, Dol-de-Bretagne, Redon et CIAS Rennes Ouest.

AGV 35 - Groupement d'intérêt public pour l'accueil des gens du voyage en Ille-et-Vilaine

- Dans un souci commun de lutte contre les exclusions, pour agir contre la précarité, promotion de l'examen de prévention en santé auprès des personnes accompagnées par AGV35.

CLIOR

Organisation d'un examen de prévention en santé pris en charge par les centres d'exams de santé de Bretagne pour les chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens, pédicures podologues, infirmiers, sages-femmes vétérinaires, biologistes et orthophonistes.

ARCS

Les 6 centres sociaux rennais peuvent désormais proposer le bilan de santé aux personnes qui les fréquentent.

CAF

Le partenariat avec la CAF a été mis en place en 2013 en reprenant l'expérimentation entre le CES et la CAF de St Etienne.

La cible en 2013, 2014 et 2015 était : Le/les parent(s) d'au moins quatre enfants à charge au sens du droit des prestations familiales, dont le revenu est inférieur au quotient familial médian, le parent d'au moins un enfant à charge au sens du droit des prestations familiales, justifiant de ce qu'il est célibataire, veuf, divorcé ou séparé, dont le revenu est inférieur au quotient familial médian de Rennes Métropole.

En 2016 et 2017, une nouvelle convention de partenariat a été signée pour cibler de nouveaux allocataires : les allocataires bénéficiaires du RSA, dont les revenus sont sous le seuil des bas revenus, résidant dans Rennes Métropole. Ces allocataires sont des familles avec au moins un enfant à charge au sens des prestations familiales, et des isolés (hors étudiants et personnes

âgées). En 2017, les invitations ont été étendues aux bénéficiaires de la prime d'activité (Ppa).

En 2018, nouvelle convention pour la mise à disposition de fichiers de manière sécurisée pour envoi des invitations par le CES au lieu de la CAF et ajout du Pays de Redon.

En 2019, la CAF reprend la main sur l'envoi des invitations (Loi RGPD oblige), 6 envois de fichiers pour Rennes Métropole uniquement

En 2020, le partenariat a été suspendu du fait de la crise sanitaire, et de la fermeture du centre au public du 16/03/2020 au 19/06/2020. Le centre a ensuite ciblé son activité sur les assurés de 16 à 65 ans, et surtout replacé les rendez-vous annulés du fait du confinement : le centre a malgré tout reçu 168 personnes essentiellement au premier trimestre 2020.



Depuis 2013, **3 810 allocataires** de la Caf ont bénéficié d'un bilan de santé dans le cadre de ce partenariat.



L'examen de prévention en santé en pratique

Une solution que vous propose votre assurance maladie pour faire avancer votre santé au quotidien.

Des professionnels pluridisciplinaires à votre écoute : médecins de prévention, infirmières, dentistes... Ensemble, vous allez parler de votre santé et discuter des sujets liés qui le sont : l'audition, le souffle, la santé dentaire...

L'examen est personnalisé et adapté selon votre âge, votre mode de vie, vos antécédents personnels et familiaux, votre suivi médical...

Il prévoit :

- mesure du poids, de la taille, de la tension artérielle,
- bilan de sang et analyse d'urine,
- électrocardiogramme et test respiratoire,
- examen visuel de santé,
- frottis du col de l'utérus pour les femmes qui le souhaitent,
- examen bucco-dentaire (dentistiquement).

Une fois les examens réalisés, le médecin de votre Centre d'examens de santé vous explique les résultats, vous conseille et vous informe en matière de prévention.

7 bonnes raisons pour faire un examen de prévention en santé

S'occuper de sa famille demande beaucoup de temps et d'énergie et on finit parfois par laisser de côté quelque chose d'essentiel : préserver sa santé ! Et si on vous invitait à prendre soin de vous ?

- Pratique** Un seul lieu pour faire le point sur votre santé (sans rendez-vous, sans courir...)
- Rapide** Un examen de 2 à 3 heures. Tout passe dans l'attente que le médecin vous interroge sur l'état de votre santé (par téléphone).
- Personnalisé** Un examen de professionnels. Remarque : certains examens de Prévention sont réservés à votre charge.
- Aucun coût à votre charge** Examens entièrement financés par l'Assurance Maladie sans aucune prise en charge de votre part.
- Un droit** Couvert par votre assurance de régime général de la Sécurité Sociale. (Indépendamment de votre statut professionnel)
- Un suivi coordonné** Avec votre médecin de famille. Les résultats sont envoyés à votre médecin de famille.

Mais je ne suis pas malade ? C'est normal. C'est pourquoi il est important de faire un examen de santé au moins une fois par an, pour faire un point sur votre santé et la santé de votre famille en matière de santé préventive.

MISSIONS LOCALES

En 2016, les 5 Missions Locales du département ont signé un avenant à la convention avec la Cnam pour intégrer la prise en charge, via le budget d'action sanitaire et sociale de la Cnam, les frais de transports des jeunes hors Rennes Métropole pour venir faire un bilan de santé à Rennes.

En 2020, cela a concerné plus particulièrement des jeunes de la garantie jeune des Missions Locales de Vitry et Fougères.

En 2020, 285 jeunes des Missions Locales du département ont réalisé un bilan de santé essentiellement dans le cadre du dispositif Garantie Jeunes. Le Centre d'Examens de Santé et les Missions Locales ont dû adapter leurs organisations pour permettre à ces jeunes de réaliser un bilan de santé.



En 2020, **285 jeunes** des Missions Locales du département ont réalisé un bilan de santé essentiellement dans le cadre du dispositif Garantie Jeunes.



La garantie jeunes permet d'accompagner tout jeune (de 18 à 25 ans) en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation. Pour mettre en œuvre ce dispositif, un contrat est signé entre le jeune et la mission locale. Ce dispositif s'accompagne d'une aide financière. Le contrat est conclu pour une durée d'un an maximum. Il peut être renouvelé pour une durée maximale d'1 an lorsque l'objectif d'insertion professionnelle n'est pas atteint.



AUTRES MODES DE RECRUTEMENT* DES POPULATIONS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

L'accueil de la population dite précaire dans les CES est également l'occasion de développer de l'information à leur intention et de les accompagner de manière adaptée vers l'accès aux soins.

RÉINVITATION DES PERSONNES AYANT RÉALISÉ UN BILAN EN 2018

Afin d'assurer un suivi de la santé des plus fragiles, le centre propose aux personnes en situation de précarité de revenir faire un bilan au bout de deux ans.

3 123 personnes ont été réinvitées dans ce cadre, **382** ont à nouveau réalisé un bilan de santé en 2020 (12,23 % de retours) dont 320 toujours en situation de précarité soit 83,77 %.

PROMOTION PAR LES AGENTS D'ACCUEIL DE LA CPAM

Les agents d'accueil de la Cpm d'Ille-et-Vilaine poursuivent la promotion du bilan de santé lors de l'instruction du dossier de la complémentaire santé solidaire.

73 personnes ont réalisé un bilan de santé via cette promotion dont 66 personnes en précarité (90,41%).

MAILING VERS DES ASSURÉS

Des invitations sont également envoyées à des assurés suivis par la Misas, bénéficiaires d'aides ASS, ayant eu un refus de CMU-C, ACS et C2S de N-1, ayant l'ACS ou C2S participative en N-1, bénéficiaires de la CMU-C ou C2S non participative hors RSA en N-1, ayant des indemnités journalières faibles et nouveaux indépendants en N-1. Les mailings sont envoyés par courrier via Cloé car le retour d'inscriptions est beaucoup plus important via ce canal.



Mailings



Imprimé
de demande
simplifiée

*Le terme recrutement est spécifique au CES et signifie une prise de contact pour offrir les services du centre

ACCÈS AUX SOINS

Une vigilance particulière est portée par les équipes du CES sur l'entrée dans le parcours de soins. Le choix du médecin traitant fait partie des objectifs poursuivis.

Lors de l'arrivée au centre, la secrétaire interroge le consultant sur l'existence ou non d'un médecin traitant en lui expliquant les avantages d'un suivi en parcours de soins. Un document faisant la promotion de la déclaration du médecin traitant via l'espace pro est remis à cette occasion.

Lors de la consultation médicale, le médecin peut reprendre ce sujet notamment si des soins consécutifs au bilan sont nécessaires.

Pour les personnes en fauteuil roulant, l'appareil de libre pesée, mis en place en 2014 à Rennes et en avril 2019 à Redon, permet de faciliter la surveillance de leur poids, auparavant possible uniquement en établissements spécialisés.

417

consultants ont bénéficié
d'informations sur la
déclaration du médecin
traitant en 2020

231

pesées en 2020
CES Rennes



	2018	2019	2020
Nombre de pesées à Rennes	329 (ERRATUM)	403 (ERRATUM)	231
Nombre de pesées à Redon		144 (ERRATUM)	17

* sachant que le site de Rennes est restée fermé au public du 16/03/2020 au 19/06/2020.

ACCÈS AUX DROITS

La simplification des démarches et l'accompagnement des assurés sont intégrés aux missions du personnel du CES.

212

personnes ont bénéficié d'informations et d'un accompagnement sur le dispositif de la Complémentaire Santé puis la Complémentaire santé solidaire.



L'Assurance Maladie
agir ensemble, protéger chacun

L'ESSENTIEL

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

Ne payez pas vos frais médicaux si vos ressources sont modestes.

Vous ne payez pas

- chez le médecin
- à l'hôpital
- en pharmacie

Et vous ne payez pas la plupart des lunettes et des prothèses dentaires et auditives.

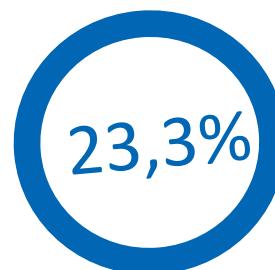
Le dépliant est illustré avec des pictogrammes pour un médecin, un hôpital et une pharmacie.

▲ Les dépliants d'information sont remis aux patients concernés

ACCÈS AUX SOINS ET À LA SANTÉ

MISSION ACCOMPAGNEMENT SANTÉ

Toutes les personnes suivies par la MiSAS sont invitées à réaliser un bilan de santé si elles n'en ont pas déjà réalisé un dans les deux ans.



Le taux de renoncement aux
soins en Ille-et-Vilaine
(source ODENORE)

L'Assurance Maladie
pour tous les droits de vos droits

L'ESSENTIEL

ACCOMPAGNEMENT SANTÉ

Vous avez des difficultés pour vous soigner ?

Faites le point sur votre situation avec votre conseiller

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé

dans vos démarches de soins

dans vos démarches administratives

EN PRATIQUE

Votre conseiller accompagnement santé :

- vous contacte par téléphone
- réalise avec vous un bilan de vos droits et de vos besoins
- vous oriente et vous accompagne pour vos démarches en lien avec votre santé
- se tient informé de votre situation et vous aide à trouver des solutions

En étant accompagné :

- vous êtes à jour de vos droits
- vous savez mieux vous orienter dans le parcours de soins
- vous êtes plus autonome dans vos démarches

Votre conseiller

Cnam d'Ille-et-Vilaine
Rennes Cedex 9
02 90 22 62 69
mis55@assurance-maladie.fr

Et sur ameli.fr...

Informez-vous sur les aides auxquelles vous avez droit.

Information : la mission de la Misas a été suspendue pendant plusieurs mois en 2020 du fait du confinement et de la participation des techniciens Misas à d'autres missions comme le contact tracing par exemple.

EDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP) : PRÉVENTION ET PRISE EN CHARGE DES PATHOLOGIES CHRONIQUES

Depuis 2008, les Centres d'Examen de Santé (CES) mettent en œuvre des programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP). Les recommandations (notamment du Haut Conseil de la Santé Publique et de la Haute Autorité de Santé), relatives au développement de l'éducation thérapeutique en France, de même que plusieurs constats et avis exprimés par les professionnels ou les patients à propos des programmes mis en œuvre dans les CES, ont conduit à les faire évoluer.

Ainsi, de septembre 2018 à mars 2019, une démarche de rénovation des programmes a eu lieu et a abouti à la conception des nouveaux programmes mis en œuvre dans les CES. De manière générale, l'approche développée dans ces programmes consiste à permettre au patient d'être le plus possible acteur dans la prise en charge de sa maladie. Ainsi, l'ensemble du programme est défini en concertation avec le patient à partir de sa situation personnelle.

Objectifs des programmes : aider les patients à mobiliser leurs ressources personnelles et celles de leur environnement pour faire des choix en matière de santé, les mettre en œuvre, mener à bien leurs projets et vivre mieux avec leur maladie.

Le Centre d'examen de santé de Rennes propose le programme pour le diabète de type 2 depuis 2008, pour l'asthme depuis 2012 et pour les maladies cardio-vasculaires depuis fin 2015.

Du fait de la fermeture au public du 16/03/2020 au 19/06/2020, le centre a dû mettre en suspend ses programmes d'ETP. Cependant au retour du confinement le 11/05/2021 des échanges réguliers ont eu lieu par téléphone entre les équipes ETP et les patients pour un suivi à distance.

L'organisation d'ateliers collectifs en présentiel n'a cependant pas pu être mise en œuvre du fait des contraintes sanitaires liées à la crise du Covid.

L'Assurance Maladie
Agences de proximité

« CA M'A DONNÉ ENVIE D'ALLER DE L'AVANT »

MALADIES CHRONIQUES

Depuis qu'Éric participe à l'éducation thérapeutique du patient, il échange avec d'autres participants. Ensemble, ils trouvent des solutions pour leur quotidien.

ameli

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) dans les Centres d'examen de santé

Comment ça se passe ?

Un temps individuel, pour faire connaissance et connaître ensemble de la salle

Des activités personnalisées, notamment à distance collectifs centrés sur vos préférences

Des temps individuels, pour faire le point

✓ Animés par des professionnels de santé
✓ Pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie
Avec votre accord, votre médecin traitant est informé de votre participation à l'ETP.

Quel programme ?

Votre Centre d'examen de santé (CES) vous propose :

- Bien vivre avec mon diabète
- Mon choc, c'est pour toujours (hypertension)
- Bien vivre avec mon asthme
- Prélever mon souffle (BPCO)

Pour participer

PROGRAMME «BIEN VIVRE AVEC MON DIABÈTE» POUR LES PATIENTS DIABÉTIQUES DE TYPE 2

• ETP DIABÈTE DE TYPE 2 (ETP SELON LE PROTOCOLE NATIONAL)



15 patients inclus
dont précaires EPICES : **14**

Critères d'inclusion :

- consultants âgés de 18 à 75 ans
- diabète connu



15 entretiens personnalisés (bilan éducatif partagé)

2 séances collectives

10 bilans des ateliers

22 bilans de suivi à 6 mois

Les ateliers

Source : clininfo



1

atelier

"Connaissance de la maladie"



1

atelier

"Activité physique"



0

atelier

"Sucres, graisses et équilibre alimentaire"

ANNULÉ



0

atelier

"Traitement médicamenteux"

ANNULÉ

En 2020, **43 diabètes** ont été dépistés lors des examens de santé.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES

1. Mode d'entrée dans les programmes

Les programmes d'ETP sont proposés aux patients :

- soit lors de l'Examen de Prévention en Santé (EPS) réalisé au Centre d'Examen de Santé,
- soit par leur médecin traitant.

2. Description de réalisation de chaque étape de la démarche éducative

Les programmes d'ETP dans les CES sont une offre initiale composée :

- > d'un premier entretien : le bilan éducatif partagé (BEP),
- > d'un programme éducatif personnalisé correspondant dans la majorité des cas à un cycle de 4 ateliers collectifs,
- > d'un BEP de fin de programme,
- > d'un BEP de suivi à 6 mois pour les patients ayant participé à un cycle d'ateliers,

> Bilan éducatif partagé (BEP)

Réalisé par un professionnel de santé de l'équipe éducative, le bilan éducatif partagé initial, s'appuie sur un guide d'entretien élaboré à cet effet. Il va permettre au professionnel d'aborder avec le patient ses préoccupations, ses difficultés, les questions qu'il se pose, ses ressources et projets.

D'une durée d'1h environ, il aboutit à convenir avec le patient d'un programme éducatif personnalisé, pour l'aider à mieux vivre avec sa maladie. La synthèse de cet entretien co-construite avec le patient lui est remise et adressée avec son accord à son médecin traitant.

> Programme éducatif personnalisé

En fonction de cet entretien initial, le patient bénéficiera d'une offre composée d'ateliers collectifs d'une durée de

2 à 3 heures, sur une période de 4 semaines à raison d'un atelier par semaine. Ces ateliers sont réalisés en groupe de 8 à 10 personnes présentant la même pathologie et animés par un ou deux professionnels de santé (selon la taille du groupe). Le contenu des ateliers est défini avec les patients selon leurs préoccupations.

-A ce cycle de 4 ateliers, peut s'ajouter un atelier collectif transverse (c'est-à-dire ouvert aux patients des 4 programmes et aux consultants du CES) sur le thème du tabac. Les ateliers sont également ouverts aux proches du patient.

-Si cette offre ne correspond pas à aux besoins et à la situation du patient, il pourra lui être proposé un projet éducatif différent (ex : entretien individuel...) ou une orientation vers un autre programme d'éducation thérapeutique existant sur le territoire.

> Le BEP de fin de programme

L'entretien est assuré par un professionnel de santé de l'équipe éducative, d'une durée de 30 minutes environ, a pour but de faire le point sur sa participation au programme, sur ce qu'il a pu mettre en place, les difficultés qu'il a rencontrées et ce qu'il envisage de poursuivre. Ce sera aussi l'occasion d'aborder des questions restées en suspens. Ensemble, ils conviendront de la suite à donner à ce programme. Une synthèse de cet entretien est adressée au patient et à son médecin traitant, avec l'accord du patient.

> Le BEP de suivi

Six mois plus tard, ce bilan est proposé au patient et réalisé par un professionnel de santé de l'équipe éducative. C'est l'occasion de renforcer positivement les initiatives du patient et l'encourager à continuer.

PROGRAMME « BIEN VIVRE AVEC MON ASTHME » pour les patients atteints d'asthme, quelle que soit l'ancienneté du traitement



14 patients inclus
dont précaires EPICES : **13**

Critères d'inclusion :

- consultants âgés de 18 ans et plus
- traitement inhalé au moins une fois dans l'année



14 entretiens personnalisés (BEP)
3 séances collectives
4 bilans des ateliers
0 bilans de suivi à 6 mois

Les ateliers

Source : clininfo

1

atelier
"Mieux connaître
son asthme"

1

atelier
"Contrôler son
asthme"

1

atelier
"Bien vivre avec
son asthme"

0

atelier
"Le tabac
parlons-en"

ANNULÉ

PROGRAMME « MON COEUR, C'EST POUR LONGTEMPS »

Pour les patients présentant une hypertension artérielle



13 patients inclus
dont précaires EPICES : **7**

Critères d'inclusion :

- consultants âgés de 35 à 74 ans
- hypertension artérielle (accompagnée ou non d'une dyslipidémie traitée) associée à d'autres facteurs de risques cardiovasculaires (obésité ou adiposité abdominale ou tabagisme actuel ou antérieur).



13 entretiens personnalisés (BEP)

1 séance collective

0 bilan des ateliers

10 bilans de suivi à 6 mois

1

atelier
"Risque
cardiovasculaire"

0

ANNULÉ

atelier
"Activité physique,
stress et tabac"

0

ANNULÉ

atelier
"Alimentation et
santé"

0

ANNULÉ

atelier
"Traitement et
surveillance"



L'éducation thérapeutique du patient (ETP) dans les Centres d'examen de santé

Comment ça se passe ?

Un temps individuel, pour une consultation et éventuellement un bilan de santé.

Des activités personnalisées, notamment à domicile, selon les centres et vos préférences.

Des temps individuels, pour faire le point.

✓ Approuvé par les professionnels de santé
✓ Pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie
Avec votre accord, votre médecin traitant est informé de votre participation à l'ETP.

Quel programme ?

Votre Centre d'examen de santé (CES) vous propose :

- Bien vivre avec mon diabète
- Bien vivre, c'est pour longtemps (hypertension)
- Bien vivre avec mon asthme
- Prélever mon souffle (BPCO)

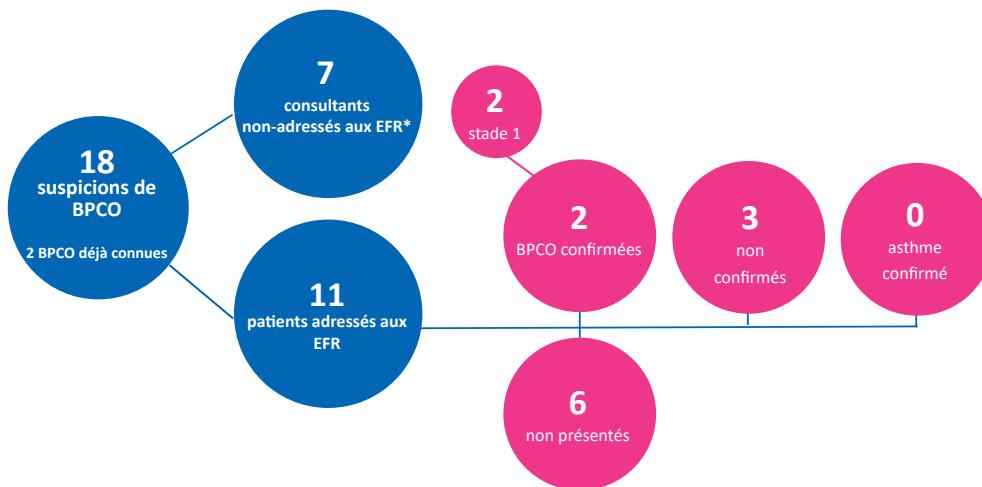
Pour participer

BRONCHO-PNEUMOPATHIE CHRONIQUE OBSTRUCTIVE (BPCO)

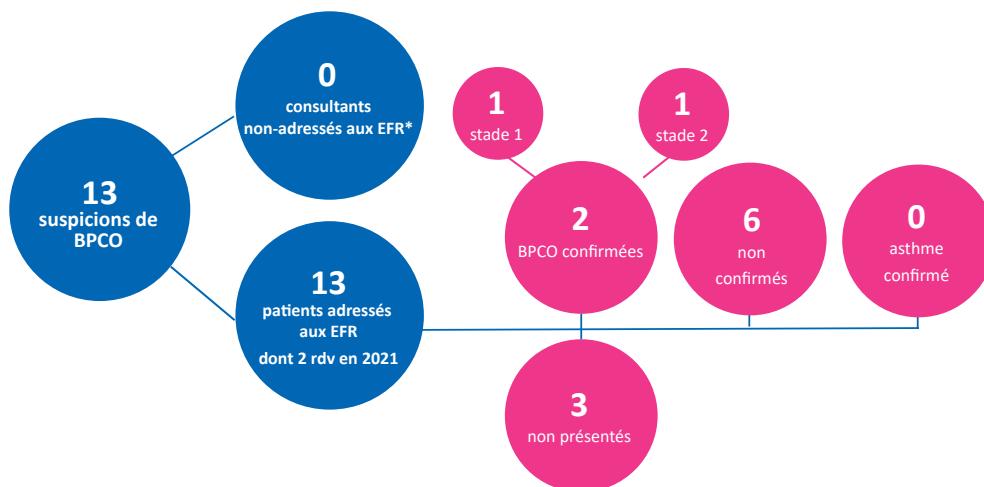
Un partenariat mis en place en 2015 avec le service des explorations fonctionnelles respiratoires (EFR) du CHU de Rennes permet d'orienter rapidement les patients suspectés de BPCO vers une consultation spécialisée.

Une plage hebdomadaire de rendez-vous est réservée aux consultants adressés par le CES.

SUSPICION DE B.P.C.O. AVEC SPIROMÉTRIE AU CES AU PREMIER TRIMESTRE 2020



SUSPICION CLINIQUE DE B.P.C.O. SUITE À L'ARRÊT DES SPIROMÉTRIES AU CES EN RAISON DU CONTEXTE SANITAIRE



L'ÉDUCATION EN SANTÉ

Les séances d'éducation à la santé ont pour objectif l'information des consultants sur l'équilibre alimentaire, l'activité physique et l'hygiène bucco-dentaire. Ces séances, de 2 heures et demie, s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans ou aux personnes ayant un IMC (indice de masse corporelle) entre 25 et 30. Il s'agit de groupes constitués d'une dizaine de personnes. Ces séances mobilisent un personnel formé à l'éducation en santé. Le centre organise également des séances d'information sur le tabac et sur l'équilibre.



145 personnes bénéficiaires de l'éducation en santé

	Séance au CES Nutrition / Activité physique / Hygiène bucco-dentaire	Séance hors CES (hors protocole national)	Atelier tabac au CES	Séance d'information sur l'équilibre (score de chute modéré)
Type de séances	Information collective longue	Information collective longue	Atelier collectif et proposition de consultation individuelle avec le tabacologue du centre et de prescription de substituts nicotiniques	
Consultation approfondie en tabacologie			18	
Nombre de séances	1	15	0	1
Nombre de consultants bénéficiaires	6	132	0	7

Les séances d'éducation en santé à l'extérieur du CES sont associées, à la fin de la séance, à une présentation du bilan de santé. Ces séances ont lieu en amont du bilan de santé pour des groupes constitués par des partenaires.

LA PRÉVENTION DES CHUTES

C'est un enjeu de santé publique.

- Plus de 2,5 millions de chutes par an, 9 000 décès (1^{ère} cause de décès accidentel)
- 25 % des plus de 60 ans et 50 % des plus de 80 ans chutent
- 5 % des chutes provoquent des fractures : 40 000 fractures du col du fémur par an

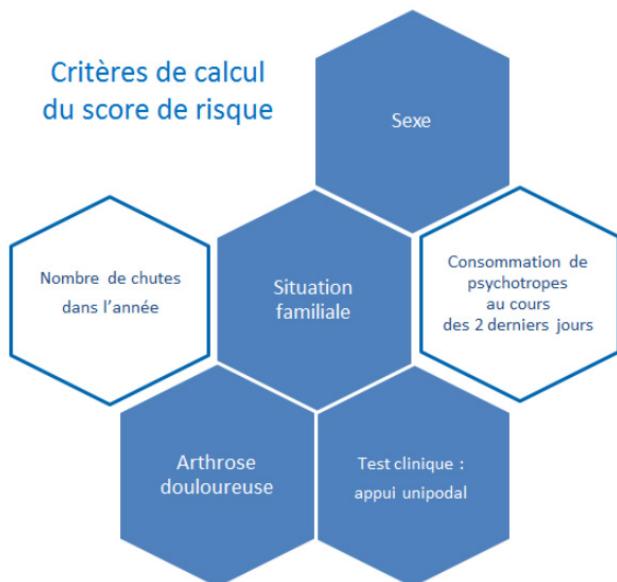
PREVENTION DES CHUTES POUR LES 65 ANS ET + AU CENTRE



254 personnes de 65 ans et plus ont réalisé un bilan de santé en 2020 jusqu'au 13 mars 2020. A partir du 22 juin, le centre a ciblé son activité sur les assurés de 16 à 65 ans. **181** personnes ont vu un médecin au centre.

136 personnes ont bénéficié d'un test d'équilibre

Critères de calcul
du score de risque



91

Risque faible = conseil d'éducation en santé

38

Risque modéré = participation aux réunions d'information au centre, sur les ateliers d'équilibre proposés par la Carsat

7

Risque élevé = prise en charge spécialisée par l'intermédiaire du médecin traitant

SÉANCE D'INFORMATION

1 séance d'information a été organisée par le centre en 2020 dans le but d'orienter les consultants vers les 12 séances d'atelier équilibre de la Carsat sur Rennes du fait du contexte sanitaire.

Pour les consultants n'habitant pas Rennes une brochure du Clic leur est remise afin de les renseigner sur les ateliers éventuels plus proches de leur domicile.

Score de risque de chute des CES (SRC-CES)¹

Outil réservé aux personnes âgées de 65 ans et plus.

CES de : _____

Identifiant du consultant : _____

Année de naissance : [] [] [] [] [] [] + 65 ans

Refus Oui Non

Caractéristiques sociodémographiques		Score
1. Sexe	<input type="checkbox"/> Homme (0) <input type="checkbox"/> Femme (2)	[]
2. Situation familiale	<input type="checkbox"/> En couple (0) <input type="checkbox"/> En famille (0) <input type="checkbox"/> Seul(e) (1)	[]
Examens cliniques		
3. Souffrez-vous d'arthrose ?	<input type="checkbox"/> Non (0) <input type="checkbox"/> Oui (1)	[]
4. Nombre de chutes au cours des 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/> 0 (0) <input type="checkbox"/> 1 (2) <input type="checkbox"/> 2 (4) <input type="checkbox"/> 3 et plus (6)	[]
5. Consommation de médicaments psychotropes au cours des 2 derniers jours ?	<input type="checkbox"/> Non (0) <input type="checkbox"/> Oui (1)	[]
Test clinique : appui unipodal		
6. Changement de position des bras dans les 5 premières secondes (1 ou 2 bras écarté(s)) ?	<input type="checkbox"/> Non (0) <input type="checkbox"/> Oui (1) <input type="checkbox"/> Non-réalisé	[]
Motif d'impossibilité pratique : _____		
Total		[] / 12

Score	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Catégorie de risque	Risque faible			Risque modéré				Risque élevé					
Action suggérée	Prévention primaire des chutes (éducation en santé)			Intervention multi-factorielle non-personnalisée				Intervention multi-factorielle personnalisée (structure spécialisée)					

1. Cet instrument a été développé à partir d'un outil existant développé par l'Institut de Veille Sanitaire (InVS) en 2011 et adapté par l'InVS en 2015. Les données de validité de cet outil ont été publiées dans le journal de Clinical Gerontology (2015, 20(1), 1-12).

Source : CLIC, CARSA, novembre 2020

RECHERCHER UNE MEILLEURE QUALITÉ ET UNE PLUS GRANDE EFFICIENCE

DÉMARCHE QUALITÉ

En 2015, le Centre d'exams de santé a interrompu la certification Afaq (dernier renouvellement de la certification Iso 9001-2008 en 2013) et a intégré le système de management intégré (SMI) de la Cpm.

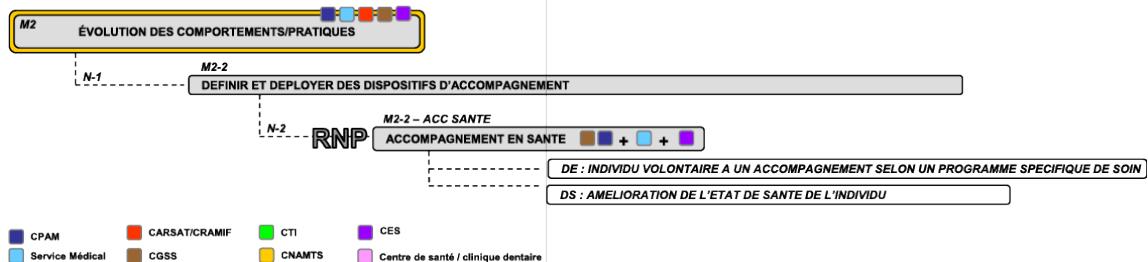
Dans la continuité des démarches précédentes, le SMI de l'Assurance Maladie est une démarche interorganismes qui inclut les différents axes d'amélioration de la performance : qualité, contrôle interne y compris la politique de sécurité des systèmes d'informations (PSSI), contrôle de gestion et ses responsabilités sociétales.

Les activités du Centre d'exams de santé sont intégrées dans la cartographie unique de l'Assurance Maladie notamment via le processus "Évolution des comportements et des pratiques".



SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ

Cartographie unique Assurance Maladie - Métier (niveau N-1, N-2)



Un référentiel national de processus (RNP) en remplacement du plan de maîtrise socle (PMS) est annoncé par la caisse nationale pour les centres d'exams de santé.

FORMATIONS DU PERSONNEL DU CES

Les formations du personnel sont organisées en fonction des besoins du Centre d'examen de santé et de la nécessité de mise à niveau des connaissances. Chaque catégorie de personnel s'exprime à ce sujet lors des entretiens annuels d'évaluation et d'accompagnement individuels. Ces formations sont tracées dans le logiciel Aliform.

INTITULE DE LA FORMATION	NOMBRE DE JOURS	PERSONNEL CONCERNÉ
Formation sécurité		
SST PERFECTIONNEMENT	1 jour	1 agent de collectivité + 2 secrétaires
Formation continue professionnelle		
Personnel administratif :		
Contact tracing	0,5 jour	resp.adm + resp.adm.adjointe + assistante partenariat + 7 secrétaires
Contact tracing : retour d'expérience	0,5 jour	5 secrétaires
Ecoute active collaborateurs	1 jour	1 secrétaire
Ecoute active managers	1 jour	resp admin adjoint
Managers : gérer les conflits	2 jours	resp administrative
Powerpoint initiation	1 jour	1 secrétaire
Accueil des publics et situations interculturelles	2 jours	1 secrétaire
Législation de base	1,5 jours	1 agent TCE
Personnel médical et paramédical :		
Contact tracing	0,5 jour	7 médecins + 8 infirmières + 3 dentistes
Contact tracing : retour d'expérience	0,5 jour	1 médecin
Flash : Vaccination de rattrapage	1h30	2 médecins, 5 infirmières
Collègues vigilants retour d'expérience	1 jour	1 infirmière
Formation continue professionnelle		
ETP		
DPC : s'approprier des évolutions des programmes d'ETP	2 jours	3 médecins et 2 infirmières

07

**PARTICIPATION À DES ÉTUDES DE
SANTÉ PUBLIQUE**



En 2020, la réception des constanciens a été interrompue du fait du confinement, et a repris pour les 18-65 ans à Rennes, le 7 septembre 2020. Les spirométries n'ont pas été réalisées du fait de la crise sanitaire liée au Covid. La neuropsychologue qui travaille au centre a participé au projet « SILVER COVID » spécifique pour les séniors de + de 65 ans .

DEPUIS 2012, LE CENTRE DE RENNES A INCLUS 9 943 PERSONNES DANS L'ÉTUDE.

566

consultants inclus
dans l'étude en
2020

DONT

540

patients
Constances
revenus passer
un EPS



Uniquement **9,72 %**
de ces consultants
sont en situation de précarité

MOBILISATION POUR LA RECHERCHE SUR LE COVID-19

Comme beaucoup d'acteurs de la recherche biomédicale et santé, Constances s'est fortement mobilisée pour contribuer à une meilleure connaissance de l'épidémie de COVID-19 : 4 projets ont été lancés en 2020 (cf le site www.constances.fr)

À partir de l'analyse rétrospective d'échantillons de sérum de plus de 9 000 volontaires de la cohorte, les chercheurs du projet SEROCO ont identifié des anticorps anti-SARS-CoV-2 chez 13 participants ayant donné leur sang entre novembre 2019 et janvier 2020. Ces résultats suggèrent une circulation précoce du virus responsable de la COVID-19 en Europe. Prélevés en routine, les échantillons étaient stockés dans la biobanque de Constances.

21 CES sur 26 sites différents
contribuent à l'étude Constances



LA BIOBANQUE

Le centre a inclus **1 861** personnes dans la Biobanque depuis février 2019.

546

volontaires
en 2020

=

96,46%

des Constanciens



Tous les échantillons des volontaires sont stockés dans des cuves de vapeur d'azote liquide dans une zone de stockage dédiée à Constances. Crédits : IBBL.



Stockage de nouveaux échantillons dans une cuve d'azote liquide. Crédits : IBBL



Les tubes de sang prélevés dans les Centres d'examen de santé sont traités de manière totalement automatisée à l'IBBL. Objectif : séparer et répartir les différents constituants (sérum, plasma, couche leuco-plaquettaire) dans de nouveaux tubes. Crédits : IBBL.

08

QUELQUES DONNÉES DE SANTÉ DÉCOULANT DES RÉSULTATS DE L'EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ



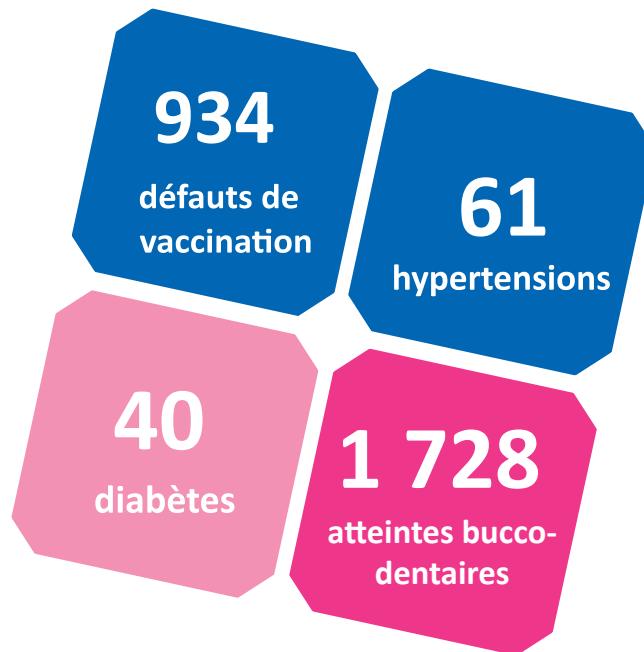
SUIVIS POST EXAMEN DE SANTÉ

Afin d'encourager la prise en charge optimale des facteurs de risques pouvant conduire à des pathologies, les centres d'examen de santé organisent un service de suite de l'examen de prévention en santé pour :

- orienter, en cas de nécessité, le consultant,
- alerter son médecin traitant et lui donner toutes les informations médicales utiles,
- exploiter les retours d'informations.

Le CES de Rennes est également engagé dans cette démarche.

MOTIFS D'ALERTE AU MÉDECIN TRAITANT DÉCLENCHÉES EN 2020



RATTRAPAGE DE VACCINATION

La vaccination de rattrapage pour les vaccins obligatoires pour les 18 ans et + est réalisée au CES. La fourniture des vaccins est assurée par le Centre de vaccination et fait l'objet d'un partenariat avec le Département d'Ille-et-Vilaine.

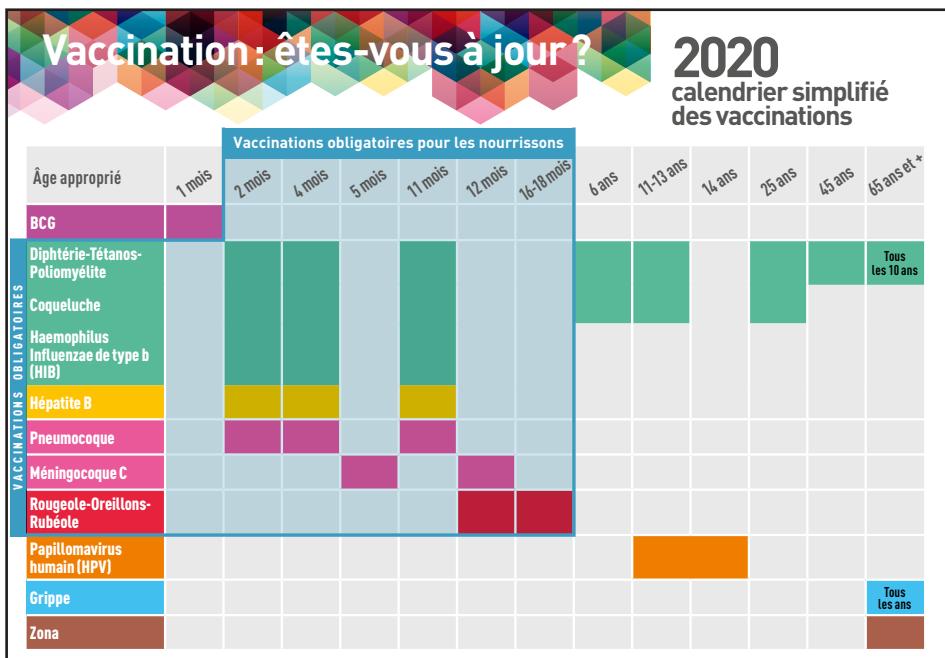
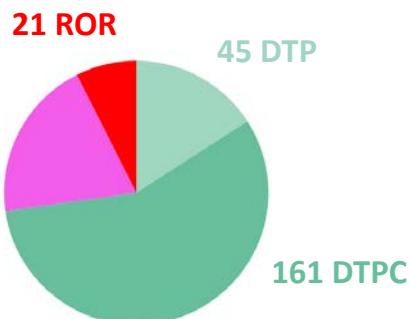
Les documents internes de référence sont disponibles sur l'Intranet du CES.



♂ 154

♀ 129

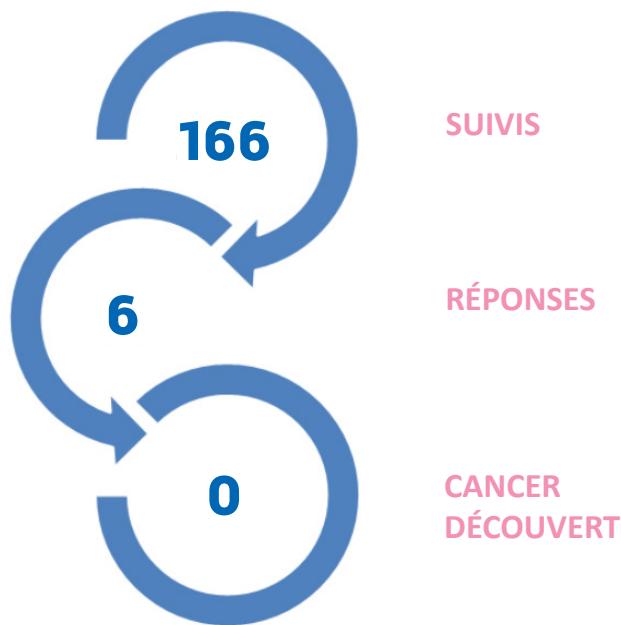
56
MÉNIGOCOQUES



INCITATION À LA PARTICIPATION AUX CAMPAGNES DE DÉPISTAGE

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Le dépistage du cancer du sein par mammographie fait l'objet d'une recommandation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'un programme national de dépistage organisé pour les femmes de 50 à 74 ans. Une invitation à pratiquer cet examen est systématiquement proposée tous les deux ans aux populations concernées. Dans notre département, ces campagnes sont organisées et gérées par l'Association de dépistage des cancers en Ille-et-Vilaine (Adeci 35).



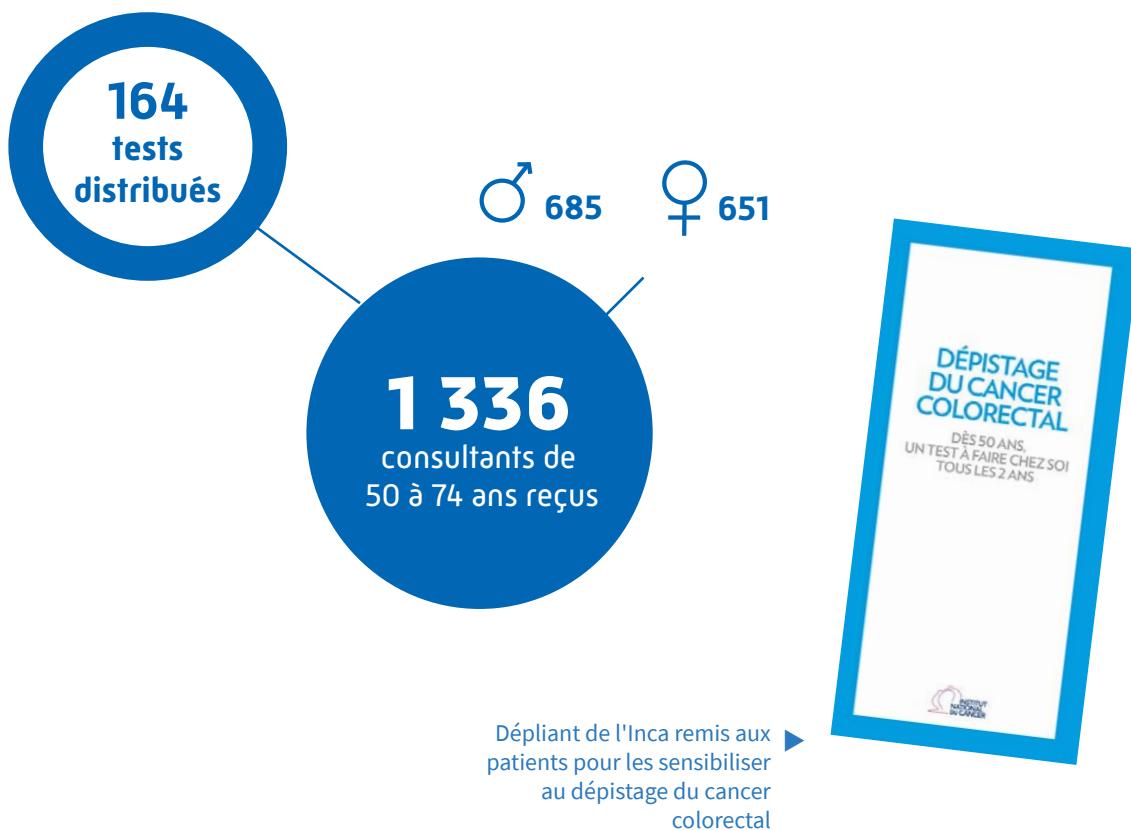
- ▲ Dépliant de l'Institut National du Cancer (Inca) remis aux patientes pour le dépistage du cancer du sein

En 2020, **166 consultantes** éligibles à ce dépistage ont été incitées à pratiquer cet examen.

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

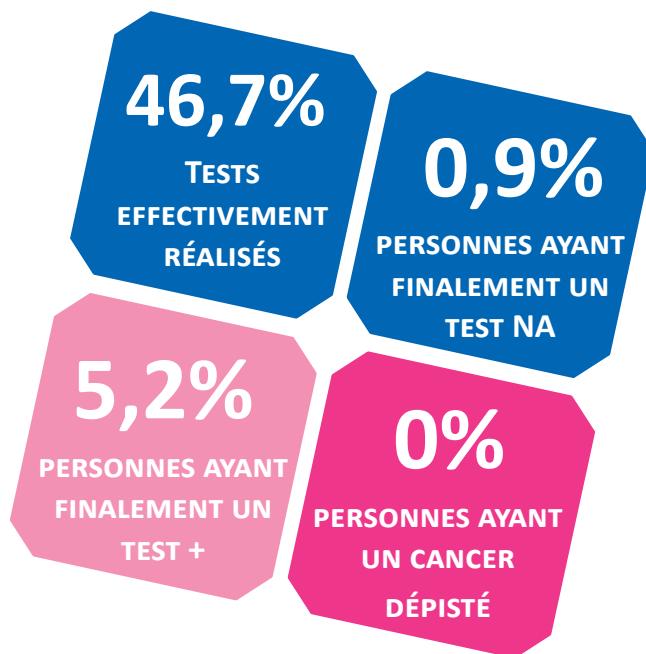
Le dépistage s'adresse aux sujets âgés de 50 à 74 ans qui reçoivent tous les deux ans une invitation de l'ADECI 35.

En concertation avec l'ADECI 35, 254 tests de dépistage ont été remis directement au cours de la consultation médicale en 2018. Cette distribution a ciblé en priorité les consultants n'ayant pas de médecin traitant.



DISTRIBUTION DES TESTS

Retour de la structure de gestion sur la distribution des tests au CES en 2019*



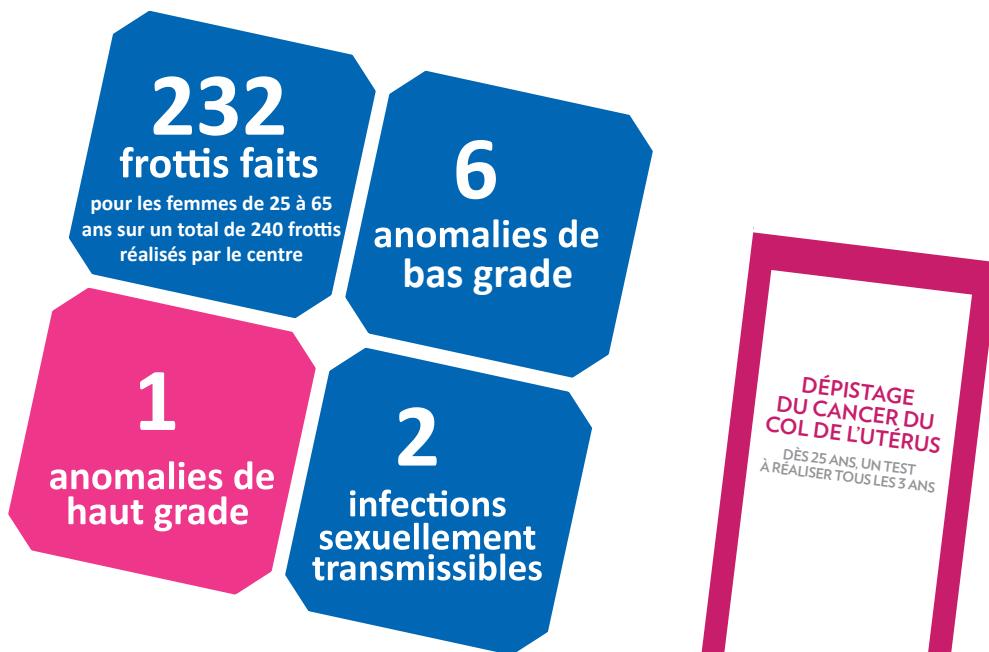
*les chiffres de 2020 ne sont pas encore connus à ce jour.

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Le programme national de dépistage du cancer du col de l'utérus, organisé par les autorités de santé publique, a été modifié en 2020.

On estime que **17,8 millions** de femmes de 25 à 65 ans sont concernées.

Ce programme prévoit : un dépistage cytologique tous les trois ans entre 25 et 30 ans (après 2 tests réalisés à un an d'intervalle et dont les résultats sont normaux) et un dépistage par test HPV tous les 5 ans entre 30 et 65 ans.



Dépliant de l'Inca remis aux patients pour les sensibiliser au dépistage par le frottis cervical

PRINCIPAUX RÉSULTATS EN MATIÈRE D'AFFECTIONS VIRALES (HÉPATITES B, C, VIH...)

Depuis 2016, les consultants ont la possibilité de demander la réalisation d'une sérologie HIV. Les examens sont réalisés par le laboratoire du CES de Saint-Brieuc.

Cet examen est réalisé pour 42% des EPS. Les sérologies virales VIH font l'objet d'une déclaration obligatoire anonyme auprès de l'institut de veille sanitaire. Les données épidémiologiques sont également communiquées à l'agence régionale de santé.

RÉPARTITION
EXAMEN DE PRÉVENTION EN SANTÉ
(EPS)
RÉSEAU LOUIS GUILLOUX (RLG)

SÉROLOGIES HÉPATITE C



SÉROLOGIES VIH



SÉROLOGIES ANTIGÈNE HBS



09
ANNEXES

ANNEXE 1 : DONNÉES BUDGÉTAIRES

CES EN MODE DE GESTION DIRECTE

	2019	2020
Dotation PEIS (Cnamts)		
Dotation de fonctionnement		
Allouée	2 330 600	2 330 600
Exécutée	2 199 078,09	2 196 790,41
dont dépenses non reconductibles	26 387,08	102 945,91
Dotation d'investissements		
Allouée	19 623	43 347
Exécutée	18 038,33	42 880,09
Budget de fonctionnement		
Approuvé	2 458 663	2 450 985
Exécuté	2 328 207,74	2 313 661,89
dont dépenses non reconductibles	26 387,08	102 945,91
Pourcentage de ressources humaines affectées à l'EPS	78,34%	57,44%
Coût moyen d'un EPS		
Résultant des indicateurs Cnamts*	261,48	NON SIGNIFICATIF

ANNEXE 2 : COMMENT SE CALCULE LE SCORE EPICES (ÉVALUATION DE LA PRÉCARITÉ ET DES INÉGALITÉ DANS LES CES) ?

EPICES est un indicateur individuel de précarité, mesuré à l'occasion de l'EPS, qui prend en compte le caractère multidimensionnel de la précarité. Il repose sur les **11 questions suivantes** :

1. *Rencontrez-vous parfois un travailleur social (assistante sociale, éducateur) ?*
2. *Bénéficiez-vous d'une assurance maladie complémentaire ?*
3. *Vivez-vous en couple ?*
4. *Êtes-vous propriétaire de votre logement (ou accédant à la propriété) ?*
5. *Y-a-t-il des périodes dans le mois où vous rencontrez de réelles difficultés financières à faire face à vos besoins (alimentation, loyer, EDF...) ?*
6. *Vous est-il arrivé de faire du sport au cours des 12 derniers mois ?*
7. *Êtes-vous allé au spectacle (cinéma, théâtre...) au cours des 12 derniers mois ?*
8. *Êtes-vous parti en vacances au cours des 12 derniers mois ?*
9. *Au cours des 6 derniers mois, avez-vous eu des contacts avec des membres de votre famille autres que vos parents ou vos enfants ?*
10. *En cas de difficultés (financières, familiales, de santé...) y-a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous héberger quelques jours en cas de besoin ?*
11. *En cas de difficultés (financières, familiales, de santé...), y-a-t-il dans votre entourage des personnes sur qui vous puissiez compter pour vous apporter une aide matérielle (y compris un prêt) ?*

Calcul du score

La réponse à chaque question est affectée d'un coefficient, la somme des 11 réponses donne le score EPICES.

Si le score est supérieur ou égal à 30, la personne est considérée comme précaire selon EPICES¹.

Information

a. S'agissant de la prise en compte de l'état de "précarité" (fragilité) du consultant tel que mis en évidence par le score EPICES au sein des CES, il n'est procédé, bien évidemment, à aucune discrimination. Il est en revanche recommandé au personnel du CES accueillant cette personne qu'elle veille à l'informer de manière circonstanciée et, au regard de son besoin, sur les services susceptibles de l'aider matériellement (services sociaux...) et sur les dispositifs spécifiques auxquels elle peut avoir droit (CMU-C, ACS...) de manière à favoriser son accès aux soins.

b. Pour les jeunes de 16 à 18 ans, le score EPICES n'est calculé que si l'autorisation parentale est obtenue.

¹Pour en savoir plus sur ce score et son utilisation : Sass C, Moulin JJ, Guéguen R, Abric L, Dauphinot V, Dupré C et al. Le score Epices: un score individuel de précarité. Construction du score et mesure des relations avec des données de santé, dans une population de 197 389 personnes. BEH 14:93-96, 2006

Directrice de la publication

Claudine Quéric

Conception et réalisation

Service information et communication de la Cnam d'Ille-et-Vilaine

Impression

Reprographie Caf de Rennes

